Nations Unies S/PV.7139



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7139e séance

Lundi 17 mars 2014, à 10 heures
New York

Président :	Mme Lucas	(Luxembourg)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Beroux
	Jordanie	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Manzi
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/163)

14-26621 (F)








La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/163)

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Suède et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/184, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Australie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/163, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne maintenant la parole à M. Kubiš.

M. Kubiš (*parle en anglais*) : Khanjar Wabel Abdallah, du Liban, Basra Hassan, un ressortissant des États-Unis d'origine somalienne, Nasreen Khan du Pakistan et Vadim Nazarov de la Fédération de Russie sont quatre membres de la famille des Nations Unies qui ont trouvé une mort brutale en janvier. Dix-sept civils afghans et ressortissants d'autres pays ont également péri lors de cet attentat-suicide perpétré à Kaboul. Je présente mes condoléances les plus sincères à leurs familles en reconnaissance des sacrifices consentis par ces fonctionnaires internationaux dévoués.

Dans moins de trois semaines, l'Afghanistan devrait tenir une élection présidentielle et des élections aux conseils provinciaux, lesquelles devraient initier le premier transfert démocratique du pouvoir dans ce pays. Le rôle et l'engagement des dirigeants continuent d'avoir une importance critique pour le déroulement de cet événement historique. En mettant en lumière la stabilité de l'ordre processus politique, ces élections définissent un moment qui vaudra au Président Hamid Karzaï une place dans l'histoire.

J'exhorte tous les électeurs et toutes les électrices du pays à exercer leur droit le 5 avril. Je les exhorte à ne pas laisser les fauteurs de troubles et les terroristes les priver de leur choix ou de leur avenir. La participation en tant qu'électeurs, que responsables des élections et qu'observateurs est un rejet de la force, de la violence et de l'intimidation et un moyen pour la fière nation afghane de choisir ses dirigeants. À cette jonction fragile de la transition en Afghanistan, seule une transition électorale crédible pourra assurer une stabilité et une prévisibilité fort nécessaires grâce à un mandat populaire non ethnique axé sur la mise en œuvre d'un vaste programme politique et de développement économique et social portant également sur la paix et la réconciliation.

Les préparatifs techniques pour un processus électoral géré et dirigé par les Afghans se poursuivent dans de meilleures conditions que précédemment, notamment pour ce qui est de la prévention et de l'atténuation des fraudes.

Outre les autorités électorales nationales et indépendantes, la responsabilité de la tenue d'un scrutin crédible et pacifique incombe aux dirigeants politiques, aux candidats et à leurs partisans. J'engage instamment tous les candidats à guider et à influencer les actions et les attitudes de leurs partisans en s'engageant sérieusement et publiquement à s'opposer aux fraudes commises en leur nom. En cas d'allégations de violations électorales, les plaignants devraient immédiatement chercher réparation par la voie institutionnelle.

Les élections produiront nécessairement des perdants, mais dans les conditions qui règnent actuellement en Afghanistan, elles ne devraient pas être un concours où tout va au gagnant. Sans vouloir me substituer au scrutin, j'exhorte les candidats à bien comprendre qu'une défaite électorale n'est pas preuve de fraude. Les menaces de désobéissance civile proférées aujourd'hui, à quelques semaines des élections, ou le

recours à des perturbations civiles ne font qu'exacerber les tensions et créer la confusion.

La sécurité aura un impact considérable sur les élections. Jusqu'à présent, la violence électorale a été moins virulente qu'en 2009 ou 2010, même si les incidents de sécurité ont été généralement plus nombreux. Mais la violence électorale est en hausse.

Je me félicite de l'appui au processus électoral exprimé par certains insurgés, notamment Hezb-e Islami, la branche armée de Gulbuddin Hekmatyar. Je tiens cependant à dire très clairement que même les groupes tels que les Taliban qui refusent les élections doivent respecter ce processus civique. Je suis très sérieusement troublé par la déclaration récente des Taliban qui ont dit qu'ils chercheraient à perturber le processus par la force en lançant une campagne de terreur. Les électeurs, les travailleurs électoraux, les candidats et les observateurs sont tous des civils. Le fait de cibler des civils ou de perpétrer des attaques aveugles contre des bureaux de vote et autres installations civiles sapent toute prétention à un statut politique légitime et constitue un acte passible d'un châtiment au regard du droit international.

J'ai avec moi, à l'intention du Secrétaire général, un message signé par 250 000 femmes afghanes en faveur de la paix. Je salue les organisatrices et pétitionnaires qui ont fait entendre leurs voix – les voix de la majorité des Afghans. Ces femmes exigent seulement un avenir sûr pour leur famille. C'est un message d'espoir et de résilience au milieu des malheurs et des tueries infligés par le terrorisme, l'extrémisme, les réseaux criminels transnationaux et les potentats locaux.

La possibilité de pourparlers directs entre les autorités afghanes et les Taliban reste peu probable, malgré certaines initiatives intéressantes du Haut Conseil pour la paix. Il faut poursuivre les efforts visant à développer la compréhension et convenir de cadres de travail tout en mettant en place un environnement propice à des efforts ultérieurs plus officiels où l'ONU devrait jouer – et jouera – un rôle plus important.

En fin de compte, la stabilité et la viabilité de l'Afghanistan dépendront de la région. Tandis que les autres acteurs internationaux se retirent, je suis heureux de voir que les pays voisins et les puissances régionales reconnaissent la nécessité de s'engager activement en faveur de solutions afghanes. Ils prennent conscience du fait qu'il est dans l'intérêt général que l'Afghanistan soit un pays pacifique, stable et prospère.

Je note avec satisfaction la poursuite de progrès pratiques dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. La paix et la stabilité en Afghanistan ne seront pas durables si la transition sociale et économique n'est pas assurée par des bailleurs de fonds qui respecteront leurs engagements au cours des années à venir. Lors de la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi tenue en janvier, à laquelle ont participé 11 candidats présidentiels, les représentants de 50 États Membres ont souligné leur appui continu à l'Afghanistan. Le niveau d'assistance internationale promise reste véritablement exceptionnel, tout en continuant à dépendre d'une transition politique réussie et de progrès vérifiables dans les engagements pris par le Gouvernement en matière de gouvernance, de réformes, de viabilité économique et de programme fondé sur les droits.

Je me félicite des assurances données par les candidats à la présidence de leur volonté de maintenir et d'accélérer la dynamique engendrée avec le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Un retour à un programme de développement plus normalisé recèle certes des risques, mais également des possibilités bien supérieures. À l'approche de la conférence ministérielle sur le développement à laquelle participera le nouveau Gouvernement dans le courant de l'année, on ne peut continuer comme si de rien n'était. Le renforcement du secteur de l'emploi, la création d'activités économiques licites et la mise en échec de l'économie illicite en plein essor doivent être au coeur de toutes les stratégies de développement.

La production et le trafic de stupéfiants portent atteinte au bien-être de la population, à l'économie et aux institutions de l'Afghanistan ainsi que de l'ensemble de la région et contribuent de plus en plus au financement du terrorisme. Une stratégie commune à long terme, une direction de haut niveau et une volonté politique véritable sont nécessaires tant de la part du Gouvernement que de la communauté internationale.

La pérennisation des acquis obtenus par l'Afghanistan dans le domaine des droits de l'homme au cours de la décennie écoulée, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes et des enfants, n'est pas un luxe et ne doit pas être sacrifiée à des objectifs politiques de courte vue. La justice, la bonne gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme

sont des éléments cruciaux d'une paix durable, d'un développement équitable et de la sécurité humaine.

Je me réjouis que le Gouvernement se soit engagé à mettre fin au recrutement d'enfants d'ici à 2016, ce qui va toutefois nécessiter une accélération de la mise en œuvre du plan d'action sur le recrutement de mineurs.

Alors que le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est renouvelé, je tiens à souligner une fois de plus l'engagement à long terme de l'ONU en faveur d'un Afghanistan pacifique et prospère. Compte tenu des éléments d'incertitude actuels, les interlocuteurs sont quasi unanimes à souligner l'élément de continuité et la valeur ajoutée que représente la MANUA en matière de bons offices, de protection et de promotion des droits de l'homme, et de facilitation d'une plus grande cohérence internationale de l'action de développement. La présence nationale de la Mission reste un atout inappréciable aux fins de l'organisation des élections prescrites, ainsi que des activités de sensibilisation et de promotion des droits de l'homme. De fait, alors que les autres institutions internationales et les États Membres réduisent leur présence à l'échelon infranational, la communauté internationale sollicite de plus en plus notre assistance afin de pouvoir comprendre et pénétrer un pays très divers. Tout ce travail de mise en œuvre de notre mandat complexe exige des ressources suffisantes et prévisibles.

Tout en mettant l'accent sur ces progrès et cette dynamique positive, je tiens à souligner la fragilité de ces acquis. Pourtant, l'Afghanistan n'est pas sur le point de basculer dans un abîme inéluctable après 2014, comme l'ont prédit certains prophètes de malheur. Ce qui est nécessaire, en cette période d'imprévisibilité, c'est de procéder en temps voulu à une passation sans heurt du pouvoir politique. Le bon déroulement des élections du mois d'avril sera absolument essentiel au renforcement de la stabilité institutionnelle et politique de l'Afghanistan et au développement au sein de la population d'une confiance en l'avenir.

La Présidente : Je remercie M. Kubiš de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de votre compétente direction des travaux du Conseil ce mois. Mes remerciements s'adressent également à notre ami le Représentant spécial Ján Kubiš, pour son exposé et le brio avec lequel il dirige la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous savons également gré à l'Australie et à son ambassadeur, M. Quinlan, du travail résolu qu'effectue l'Australie, qui est la plume du Conseil sur la question de l'Afghanistan, et de l'esprit de coopération dont nous avons bénéficié durant les négociations sur le projet de résolution concernant la MANUA (S/2014/184). Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son récent rapport sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/163).

Le 28 mars 2002, dans le sillage de la Conférence de Bonn, le Conseil a adopté la résolution 1401 (2002) portant création de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, mission politique chargée de prendre la tête des efforts civils de coordination internationale et d'aider l'Afghanistan à bâtir un pays démocratique, stable et pacifique. Depuis, son travail, axé sur les problèmes économiques, de sécurité, de gouvernance et de développement du pays s'est avéré essentiel pour permettre à mon gouvernement de jeter les bases du développement durable et de la paix, et son mandat a été régulièrement renouvelé avec le plein appui du Gouvernement afghan.

Durant toute la décennie écoulée, la MANUA est restée au centre de l'engagement international à l'appui de l'Afghanistan, un engagement caractérisé par la participation de plus de 70 pays et de dizaines d'organisations internationales, sous le nom de communauté des donateurs. Les efforts collectifs de la communauté internationale ont porté sur tout l'éventail des questions en présence, et les progrès accomplis sur la base de nos efforts communs sont exceptionnels. Le pays est plus unifié, des millions de garçons et de filles sont scolarisés, un nombre plus élevé que jamais d'Afghans ont accès aux soins de santé et tous les Afghans jouissent des droits fondamentaux garantis la Constitution.

Nous sommes entrés cette année dans la dernière phase de la transition, et le pays a commencé à voler de ses deux propres ailes et à prendre en main son destin. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont assumé l'entière responsabilité de la sécurité dans tout le pays, et elles font preuve de toujours plus de compétence et de professionnalisme au fur et à mesure que les forces internationales se retirent. Le Gouvernement a commencé à renouveler ses partenariats internationaux tout en affirmant plus fermement la prise en charge et la

direction des Afghans dans l'avenir du pays. Maintenant, après 12 années de coopération et d'engagement internationaux sans précédent, la population afghane ne se trouve plus qu'à quelques semaines de l'apogée de la transition, à savoir les élections présidentielle et provinciales.

Le 5 avril, les Afghans se rendront aux urnes pour choisir le futur chef du pays et leurs représentants provinciaux. Ce sera un événement historique qui marquera la première passation de pouvoir pacifique dans un cadre démocratique. De plus, une transition politique légitime est essentielle pour nous permettre de bâtir un avenir meilleur et plus pacifique. Après des décennies de guerre, les Afghans ont travaillé avec ardeur pour jeter les nouvelles bases du progrès en Afghanistan. Les élections représentent l'espoir que ces efforts se poursuivront et offrent une possibilité de les promouvoir tout au long de la décennie de la transformation.

Les préparatifs des élections ont été un effort de longue haleine, mené avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU. Il est crucial que ces élections aient la légitimité, la crédibilité et la transparence sur laquelle tous comptent. À cette fin, la Commission électorale indépendante est aux avant-postes pour administrer, arbitrer et gérer les scrutins et superviser les préparatifs logistiques et techniques, avec l'appui de nos partenaires internationaux. La Commission indépendante du contentieux électoral est bien placée pour prévenir les fraudes et les pratiques répréhensibles. D'autre part, le Ministère de l'intérieur a intensifié ses efforts en vue d'assurer la sécurité le jour des élections, en préparant 400 000 membres des forces de sécurité afghanes à protéger les 7 168 bureaux de vote le 5 avril, et en prévoyant de déployer 13 000 femmes chargées des fouilles aux bureaux de vote, mais aussi de garantir la sécurité des 308 candidates aux élections provinciales. Le nombre d'observateurs internationaux et nationaux se comptera en milliers.

La participation des Afghans aux préparatifs des élections est colossale. Tous les secteurs de la société sont profondément engagés dans le processus électoral, nombre d'entre eux pour la première fois, et ils participent avec enthousiasme pour avoir leur mot à dire sur l'avenir du pays. Fait important, les femmes participent aux élections en tant que candidates, militantes, agentes électorales et électrices.

Aujourd'hui, sur les 3,4 millions de nouveaux électeurs inscrits pour l'élection d'avril, 35 % sont des femmes. De surcroît, les candidats à l'élection présidentielle ont bénéficié d'une couverture médiatique inédite, avec notamment plusieurs débats télévisés, qui leur ont permis de présenter leurs programmes à l'électorat et ont contribué à renforcer la mobilisation du pays tout entier dans le processus politique. Cela établit un précédent pour notre jeune démocratie.

Bien que toute l'attention des Afghans soit concentrée sur les élections, nous n'avons pas oublié les défis qui nous attendent cette année, lesquels auront un impact crucial sur la préservation des acquis engrangés pendant la décennie écoulée, ainsi que sur le coup d'envoi réussi de la décennie de la transformation. Pour relever ces défis, il convient de se pencher sérieusement sur les trois domaines ci-après.

Premièrement, la poursuite de la coopération entre l'Afghanistan et la communauté internationale est essentielle pour le succès de la transition cette année, pour la décennie de la transformation qui commence et pour la paix, la sécurité et le développement à long terme dans le pays. Comme l'a montré la loya jirga consultative du mois de novembre 2013, le peuple afghan est convaincu de l'importance de la poursuite des relations stratégiques avec les États-Unis, l'OTAN et la communauté internationale tout entière. À cette fin, nous sommes certains que l'accord bilatéral de sécurité conclu avec les États-Unis sera bientôt signé.

Le deuxième aspect est celui de la stabilité budgétaire et de la pérennité de la croissance économique et du développement de l'Afghanistan. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la réalisation des engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, ce qui est indispensable à la stabilité à long terme et au développement durable du pays. Outre ledit Cadre, le Gouvernement continue de promouvoir les accords intervenus durant les Conférences de Londres, Kaboul, Bonn et Tokyo, ainsi qu'aux sommets de Lisbonne et de Chicago, qui visent à renforcer la prise en main et l'appropriation nationales ainsi que la stratégie d'autosuffisance de l'Afghanistan.

Le troisième élément a trait à la coopération régionale. Il est indispensable pour la stabilité de l'Afghanistan, alors que nous approchons la fin de la transition cette année, que ses voisins et les pays de la région jouent leur rôle et contribuent à la paix et à la sécurité dans le pays. Il est clair que la prospérité et la sécurité de tous les pays de la région sont très intimement

liées. Mon gouvernement continue en conséquence de renforcer les réseaux de coopération régionale par des processus multilatéraux, comme le Processus d'Istanbul, ainsi que par des efforts bilatéraux. La coopération régionale est également indispensable pour la paix et la réconciliation, ainsi que pour le dialogue avec les Taliban et autres groupes qui continuent de combattre le Gouvernement.

Dans tous ces domaines, la protection des droits de tous les Afghans reste une priorité fondamentale. Cela inclut la garantie du droit de tous les Afghans à la bonne gouvernance, à la justice, aux soins de santé et à l'éducation, et à vivre à l'abri de la violence. À cet égard, l'Afghanistan est déterminé à prévenir et atténuer la violence qui pèse sur les civils, en particulier les femmes et les enfants. Nous condamnons avec la plus grande fermeté la violence que les extrémistes continuent de faire subir à la population afghane, y compris les femmes et les enfants. Les élections à venir offrent à tous les Afghans l'occasion de s'unir, et la dynamique en faveur de l'abandon par l'opposition armée de ses tactiques brutales, de sa participation constructive à l'édification du pays et de sa réponse aux appels à la paix n'a jamais été aussi forte qu'actuellement.

Au moment où nous renouvelons le mandat de la MANUA pour une nouvelle année, nous avons bien conscience du rôle important que continue de jouer tout le système des Nations Unies en cette période clef pour le pays. Nous espérons que la communauté internationale défendra énergiquement la paix et la sécurité en Afghanistan et accompagnera nos efforts pour garantir la préservation des acquis si chèrement obtenus pendant la décennie écoulée. Après plusieurs décennies de guerre et d'instabilité et 12 ans de progrès spectaculaires, il est crucial que soit maintenue la dynamique qui nous rapproche de notre objectif : l'avènement d'un Afghanistan démocratique, pacifique, stable et viable à long terme.

La Présidente : Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2145 (2014).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé ce matin, et de son travail à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration et de son étroite participation aux travaux du Conseil concernant l'Afghanistan.

Je tiens par ailleurs à rendre hommage au dévouement et aux efforts de tout le personnel de l'ONU en Afghanistan. La mort de quatre agents des Nations Unies, ainsi que de plusieurs civils afghans et internationaux dans l'attaque qui a visé le restaurant Taverna à Kaboul, le 17 janvier, nous a rappelé les risques qui pèsent sur les civils en Afghanistan, y compris le personnel des Nations Unies et les autres agents internationaux. Le Conseil a condamné cette attaque avec la plus grande fermeté, et je renouvelle nos condoléances aux familles, amis et collègues des victimes.

La résolution 2145 (2014), que nous venons d'adopter, affirme sans ambiguïté que la communauté internationale restera engagée aux côtés de l'Afghanistan et de son peuple. Cette résolution accorde le mandat qui s'impose pour veiller à ce que l'ONU puisse continuer d'appuyer l'Afghanistan pendant la dernière phase du transfert des responsabilités en matière de sécurité. Ce renouvellement de 12 mois maintient le mandat principal de la MANUA, ce qui garantit la continuité de l'appui de la MANUA aux efforts afghans pour renforcer la gouvernance et les capacités.

Nous le savons bien, 2014 est une année charnière pour l'Afghanistan, dont le Gouvernement va assumer l'intégralité des responsabilités en matière de sécurité, ainsi que la gestion de la transition politique, laquelle est aussi déterminante pour la transformation de l'Afghanistan que la poursuite des efforts dans les domaines de la sécurité, de la stabilisation et de la reconstruction.

La communauté internationale va suivre avec attention les élections présidentielle et provinciales qui se dérouleront au début du mois prochain. Elles représentent une étape historique pour la transition de l'Afghanistan. Il est nécessaire que l'élection présidentielle soit ouverte à tous, transparente et crédible.

L'Australie salue le rôle des Nations Unies à l'appui des élections et encourage le Gouvernement afghan à continuer de collaborer avec l'ONU pour renforcer la pérennité et l'intégrité du processus électoral et son ouverture à tous. Nous appelons à poursuivre les efforts pour veiller à ce que les femmes soient à même d'exercer leur droit de voter et de participer à ce processus en toute sécurité. Leur participation sera un indicateur clef de la représentativité et du succès de ces élections. Il est également indispensable que la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral soient en mesure de s'acquitter de leurs rôles essentiels.

Une fois ces élections tenues, nous comptons sur le nouveau gouvernement afghan pour s'attaquer, avec l'appui de l'ONU, aux grands défis qui l'attendent dans les domaines de la politique, de la gouvernance et de la sécurité. Le leadership dont il fera preuve et les décisions réfléchies qu'il prendra seront un élément déterminant dans l'appui que la communauté internationale sera prête à accorder à l'Afghanistan après 2014.

En 2012, à la Conférence de Tokyo, des ressources sans précédent ont été promises à l'Afghanistan. Il est indispensable que le nouveau Gouvernement afghan, ainsi que la communauté internationale, progressent dans la réalisation des engagements pris en faveur d'un développement socioéconomique durable de l'Afghanistan. Les progrès du Gouvernement afghan dans l'amélioration de la gouvernance et de l'état de droit, notamment pour ce qui est de la justice transitionnelle, de l'exécution du budget, de la lutte contre la corruption et d'une meilleure application du principe de responsabilité, seront particulièrement importants.

En matière de droits de l'homme, l'Afghanistan doit veiller à consolider les acquis de la décennie écoulée, en particulier en ce qui concerne les droits des femmes et des filles. La résolution adoptée aujourd'hui réaffirme ce message. Nous continuons de demander la pleine application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et d'encourager le Gouvernement afghan à parachever et mettre en œuvre le plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité afin de promouvoir la participation active des femmes dans le processus de paix et de réconciliation.

Nous restons préoccupés par le nombre croissant de civils tués et blessés dans des incidents liés au conflit, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2014/163), victimes parmi lesquelles figurent des travailleurs humanitaires et spécialisés dans le développement. Nous encourageons l'Afghanistan à renforcer ses efforts pour recenser les victimes civiles.

Nous invitons également les autorités afghanes à apporter leur plein appui à la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, de manière qu'elle puisse s'acquitter de son rôle déterminant en tant qu'institution efficace et indépendante.

Le Gouvernement afghan doit envoyer à la communauté internationale un message fort exprimant son attachement à la sécurité sur le long terme. Les problèmes de sécurité empêchent la communauté internationale de fournir un appui efficace. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont montré leur aptitude à lutter contre les insurgés et à assurer la sécurité du peuple afghan, mais elles doivent continuer d'étendre la sécurité à tout l'Afghanistan. L'Australie continuera d'appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes dans le cadre des l'engagement pris à Chicago en 2012, et en maintenant du personnel militaire australien dans des rôles de formation et de conseils.

Nous continuons d'encourager l'Afghanistan à signer l'accord de sécurité bilatéral avec les États-Unis et à conclure dès que possible les négociations sur un accord sur le statut des forces de l'OTAN pour doter la mission qui serait envoyée après 2014 d'une base juridique et pour permettre la poursuite de la planification d'une présence militaire après 2014.

En conclusion, l'Australie, de concert avec l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale, continuera d'appuyer l'Afghanistan au niveau national. Mais la réforme et les progrès sont naturellement du ressort du Gouvernement et du peuple afghans. Il sera crucial que le Gouvernement afghan fasse preuve de leadership pour relever les défis qui se poseront en 2014 et au-delà de la transition en matière de sécurité et dans les domaines politique et économique.

Mme Paik Ji-ah (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M.Ján Kubiš, de son exposé riche en renseignements. J'apprécie le dévouement dont

il a fait preuve dans l'exercice de son mandat et je salue la résilience dont ne cesse de faire montre la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie aussi l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour exprimer ses sincères condoléances suite à la mort de membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations internationales dans l'attentat qui a visé un restaurant à Kaboul en janvier.

L'Afghanistan a enregistré des progrès considérables dans sa transition sur les plans politique et économique et dans le domaine de la sécurité ces 10 dernières années. La dernière année de la transition est cruciale pour rendre ces progrès durables et irréversibles. À cet égard, je voudrais aborder trois domaines principaux où davantage d'efforts sont nécessaires pour faciliter une transition pacifique et un développement durable en Afghanistan.

Premièrement, les élections présidentielle et aux conseils provinciaux prévues le 5 avril marqueront un jalon important dans la transition politique en Afghanistan. Nous nous réjouissons des préparatifs menés par le Gouvernement afghan, notamment la mobilisation des observateurs pour l'élection présidentielle et l'évaluation de la sécurité des bureaux de vote. Étant donné le nombre croissant d'attaques menées par un certain nombre de groupes, notamment les Taliban, la sécurité du personnel électoral et des électeurs doit être assurée. Il importe aussi de ne tolérer aucune incitation, diffamation ou violence, afin de préserver l'intégrité du processus électoral.

Deuxièmement, s'agissant de la situation au plan de la sécurité, tandis que nous saluons les efforts en cours pour renforcer la capacité des Forces nationales de sécurité et la police afghanes, la recrudescence des incidents en matière de sécurité montre que de graves problèmes de sécurité restent à régler. En particulier, nous condamnons fermement les attaques aveugles visant les civils et le personnel humanitaire. Nous réaffirmons que toutes les parties doivent prendre toutes les mesures applicables pour se conformer à leurs obligations souscrites au titre du droit international. L'appui qu'apporte la communauté internationale au renforcement des capacités afghanes en matière de sécurité et au resserrement de la coopération transfrontalière est indispensable pour améliorer la situation d'ensemble sur le plan de la sécurité.

Troisièmement, comme il a été indiqué à la réunion extraordinaire du Conseil commun de coordination et de suivi tenue à Kaboul en janvier, le Gouvernement afghan doit continuer de mettre en œuvre les engagements clefs pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. En particulier, le Gouvernement doit redoubler d'efforts pour lutter contre la corruption et l'économie illégale. Nous exhortons aussi le Gouvernement afghan à faire des efforts supplémentaires en partenariat avec les Nations Unies pour protéger les femmes et les enfants. La loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et les enfants doit être strictement appliquée pour mettre fin à l'impunité pour violence à l'égard des femmes. Il faut aussi aider la Commission afghane indépendante des droits de l'homme à s'acquitter pleinement de son rôle.

En conclusion, en cette dernière année de transition, l'appui soutenu de la communauté internationale reste essentiel pour renforcer la prévisibilité et la confiance en l'Afghanistan. Nous nous félicitons de la contribution de la MANUA à la stabilité et au développement de l'Afghanistan et appuyons pleinement la résolution 2145 (2014) sur la prorogation de son mandat.

M. Oyarzábal (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/163), ainsi que le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, d'avoir fait connaître au Conseil de sécurité la vision et les priorités de son Gouvernement, qui sont essentiels pour nos travaux.

À l'heure où l'Afghanistan se prépare pour les élections du 5 avril, que le Secrétaire général a qualifiées à juste titre d'historiques en ce qu'elles marqueront la première la première passation des pouvoirs d'un président élu à un autre, l'Argentine tient à souhaiter au peuple et au Gouvernement afghans que les élections présidentielle et provinciales permettent au pays de consolider sa transition politique, fondement du renforcement de sa stabilité et de son unité nationale et de la promotion équitable de son développement durable.

Pour que la transition politique soit légitime, le scrutin du 5 avril doit être transparent, ouvert et crédible. Le rôle joué par les Nations Unies en fournissant un appui technique et en promouvant un appui cohérent de la communauté internationale au processus électoral,

notamment les observateurs internationaux, est certes important, mais c'est aux Afghans eux-mêmes qu'il incombe au premier chef de faire que le processus électoral soit intègre et inclusif et que les résultats des élections soient véritablement représentatifs. À cet égard, il est indéniable qu'aussi bien les autorités électorales que les candidats et leurs partisans doivent respecter les lois électorales, accepter les résultats issus des urnes et déposer plainte auprès des institutions prévues à cet effet. Il est fondamental que les électeurs inscrits se rendent en masse aux bureaux de vote pour garantir la représentativité des élections et des autorités qui en sortiront.

La participation des femmes en tant qu'électrices, candidates et autorités électorales est essentielle. Nous sommes préoccupés par la disqualification par la Commission indépendante du contentieux électoral de candidats en prenant comme critère de base l'éducation, surtout que ces décisions touchent principalement des femmes. Le nombre de femmes siégeant à la Commission, qui représentent moins de 8 % du nombre total des membres de la Commission, est insuffisant dans un pays où les femmes sont plus nombreuses que les hommes, bien que nous saluons les efforts qui sont faits pour accroître la participation des femmes.

Enfin, les citoyens doivent pouvoir exercer leurs droits dans un environnement sécurisé, non seulement à Kaboul mais aussi à l'intérieur du pays. La sécurité sera cruciale pour faire que les électeurs puissent aller exprimer leur volonté en toute confiance. On ne doit pas sous-estimer les problèmes qui peuvent se poser dans ce domaine.

Les défis qu'auront à relever les autorités issues des élections du 5 avril sont connus et accablants. Il s'agit, entre autres, de répondre aux aspirations du peuple afghan à la paix par la conclusion d'accords qui préviennent ou atténuent à court terme les pertes civiles dues au conflit complexe qui touche le pays. À cet égard, un processus de paix ou des pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les principaux groupes armés de l'opposition sont essentiels, tout comme l'est la poursuite du renforcement des relations bilatérales entre l'Afghanistan et les pays de la région au moment où la communauté internationale est en train de réduire sa présence dans le pays. Il n'y a pas de substitut à des discussions constructives incluant les Taliban et d'autres groupes d'insurgés pour mettre un terme à la spirale de la violence qui continue d'ensanglanter l'Afghanistan, comme le montre le nombre d'attaques enregistrées en 2013 – le deuxième niveau le plus élevé en termes violence depuis la chute du régime des Taliban.

Un Afghanistan moderne, démocratique et prospère dépend dans une large mesure du succès du processus de réconciliation dans le cadre d'une stratégie de protection et de promotion des droits de l'homme, et d'accès de tous les Afghans à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi.

À cet égard, accélérer et consolider les progrès réalisés par l'Afghanistan dans le domaine des droits de l'homme depuis 2001 doivent être des objectifs prioritaires. Le Gouvernement afghan a la responsabilité incontournable de garantir sans tarder la stricte application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes afin que les auteurs de violences, en particulier à l'encontre des femmes, rendent compte de leurs actions.

Il n'est pas étonnant qu'un pays comme l'Afghanistan, doté d'autant de richesses humaines et culturelles et de ressources, fasse partie de la catégorie des pays les moins avancés, vu que le secteur de la sécurité absorbe près de la moitié de son budget annuel. Dans ce contexte, la mise en œuvre du processus de Kaboul et la coordination de l'aide au développement demeurent de la plus haute importance. Il faut que la communauté internationale continue d'aider les 5,4 millions d'Afghans qui n'ont pas accès aux soins de santé et les 2,2 millions gravement touchés par l'insécurité alimentaire.

L'Argentine a voté pour la résolution 2145 (2014) car elle estime que l'ONU doit continuer à jouer un rôle de premier plan dans le processus électoral en cours et pour ce qui est d'aider le futur Gouvernement à coordonner l'appui de la communauté internationale dans ses fonctions de bons offices dans le processus de paix, de défense des droits de l'homme et de coordination de l'assistance humanitaire, ainsi que dans le domaine du développement économique et social à long terme.

M. Manzi (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé très complet. Sa direction dynamique et le rôle efficace que joue la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ont contribué à la stabilisation de l'Afghanistan. Nous appuyons pleinement l'action diligente menée par le Représentant spécial et son équipe. Je voudrais également remercier le Représentant

permanent de l'Afghanistan, M. Zahir Tanin, de sa déclaration.

Dans moins d'un mois, les Afghans choisiront leurs futurs dirigeants lors des élections qui se tiendront le 5 avril. Ces élections constitueront un jalon important pour les Afghans, la région et la communauté internationale dans son ensemble. Nous saluons les progrès accomplis dans le cadre des préparatifs de ces élections. Nous invitons toutes les parties à s'approprier ce processus électoral, avec l'appui des Nations Unies et d'autres partenaires, et nous espérons que les élections se tiendront dans un climat inclusif, transparent et pacifique.

Tout en prenant acte des efforts déployés par le Gouvernement pour créer un environnement sûr permettant au peuple afghan de vivre à l'abri de la peur du terrorisme et de la violence après le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité afghanes en juin 2013, nous restons préoccupés par l'augmentation du nombre d'incidents de sécurité à travers le pays à l'approche de l'élection présidentielle, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2014/163). Nous condamnons ces actes lâches de violence qui prennent principalement pour cible le personnel international et des civils innocents, en particulier la récente attaque qui a coûté la vie à quatre membres du personnel de l'ONU et à 17 Afghans. Nous présentons nos condoléances aux familles et aux Gouvernements des victimes. Nous demandons à la communauté internationale de continuer à appuyer et à renforcer les capacités des forces afghanes pour qu'elles puissent faire face aux défis auxquels le pays est confronté sur le plan de la sécurité. L'appui aux forces de sécurité afghanes sera d'une importance cruciale après le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous espérons que les modalités de la coopération entre l'OTAN et l'Afghanistan seront fixées dans les mois à venir.

En ce qui concerne le processus politique, le Rwanda est favorable à un processus de réconciliation nationale mené et pris en charge par les Afghans, en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays et dans l'ensemble de la région. Nous exprimons notre ferme appui au rôle actif que joue le Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan dans la promotion des efforts en faveur de la réconciliation nationale. Nous espérons que la communauté internationale apportera son appui et son concours au Gouvernement et au peuple afghans dans leurs efforts visant à créer un climat favorable au processus de réconciliation. Le renouvellement du mandat de la MANUA, aujourd'hui, est une nouvelle expression de l'appui et de la confiance du Conseil à l'égard du processus de transition politique en Afghanistan. La MANUA continuera de jouer un rôle central en apportant son appui à l'Afghanistan à mesure qu'il progressera dans sa transition.

S'agissant des contributions promises en appui à l'Afghanistan, il importe, comme souligné à Tokyo et à Chicago, que la communauté internationale maintienne un partenariat solide et durable avec l'Afghanistan, en appuyant ses efforts tout au long de la phase de transition et au-delà de 2014. En ce moment où l'on examine les progrès accomplis au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo afin de remédier aux principaux problèmes, il convient d'honorer les promesses faites et les engagements pris en faveur de l'aide à l'Afghanistan.

Pour ce qui est du trafic et de la consommation de drogues, la production d'opium en Afghanistan en 2013 a augmenté de 36 % par rapport à 2012. Il s'agit d'une menace grave pour la santé et le bien-être de la population, l'économie de la région et l'ensemble de la communauté internationale. L'opium joue un rôle clef dans le financement de l'insurrection, et est par conséquent un facteur d'instabilité dans le pays et la région. Toutes les mesures préventives qui ont été prises n'ont donné aucun résultat tangible. Nous sommes convaincus qu'il incombe à tout le monde, en particulier le Gouvernement afghan, les pays de la région et l'ensemble de la communauté internationale, de prévenir le trafic de stupéfiants et d'interrompre le flux des revenus qu'il génère, qui financent les insurgés et les actes de terrorisme.

Pour terminer, le Rwanda voudrait souligner qu'il est fermement convaincu qu'un processus politique sincère, inclusif et mené par les Afghans permettra de parvenir à une stabilité, une paix et un développement durables. Certes, des défis subsisteront, mais la communauté internationale doit continuer à faire preuve d'unité et à accompagner le Gouvernement afghan dans sa quête d'une solution durable au terrorisme et à l'extrémisme.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kubiš, de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Mon intervention portera sur deux aspects de la situation en Afghanistan, à savoir l'évolution politique et la situation en matière de sécurité.

En ce qui concerne l'évolution de la situation sur le plan politique, nous constatons avec satisfaction que les préparatifs des élections du 5 avril sont en bonne voie et que l'on observe une intense activité politique sur l'ensemble du territoire, y compris de vastes rassemblements politiques. Nous saluons la récente déclaration faite par le Président Karzaï selon laquelle le Gouvernement s'abstiendra de toute interférence dans les élections prévues en avril. Cet engagement de la part du Gouvernement est particulièrement important vu que ces élections marqueront le premier transfert démocratique du pouvoir d'un Président à un autre depuis 2001. Nous nous félicitons également des débats télévisés organisés dans le contexte de la campagne électorale, car ils permettent aux candidats de transmettre leur message à un large éventail de la population afghane.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état de menaces contre les organisateurs de campagnes électorales et les agents électoraux. Nous trouvons également préoccupantes les informations faisant état de tentatives d'assassinat et de meurtres en rapport avec les élections. Toutefois, c'est avec satisfaction que nous prenons note du fait que la violence politique ne semble pas menacer le processus électoral jusqu'à présent.

C'est également avec beaucoup de satisfaction que nous prenons note des résultats de l'évaluation des risques menée par le Gouvernement dans 7 168 bureaux de vote, qui a conclu que les forces de sécurité afghanes seraient en mesure de sécuriser 94 % d'entre eux. Nous demandons instamment à tous les citoyens afghans de rejeter la violence à l'approche des élections.

Concernant la sécurité, nous observons que bien que la situation demeure explosive, les forces de sécurité afghanes ont montré qu'elles étaient à même de défendre le territoire contre les attaques d'éléments hostiles au Gouvernement. Nous regrettons que ce soit au prix de nombreuses victimes. Nous notons également avec préoccupation que, durant la période à l'examen, un nombre sans précédent d'attaques-suicide, de meurtres et d'autres actes criminels a été enregistré. Cela a eu des effets négatifs aussi bien sur le peuple afghan que sur la capacité de l'ONU d'exécuter les tâches et activités qui lui ont été confiées. À cet égard, nous condamnons avec fermeté l'attaque coordonnée du 17 janvier dans un restaurant de Kaboul dans laquelle plusieurs civils, dont quatre fonctionnaires de l'ONU, ont perdu la vie. Une attaque contre le personnel de l'ONU est une attaque contre la communauté internationale.

Nous saluons la coopération entre la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en vue de mettre au point une stratégie permettant de retirer les restes explosifs de guerre des bases militaires, des champs de tirs et de démolition et d'autres sites dans tout le pays. En 2013, 5 % des civils tués durant le conflit en Afghanistan ont été victimes de restes explosifs de guerre. Nous considérons donc qu'il est absolument indispensable de procéder à leur élimination pour réduire le nombre de victimes civiles de ce conflit.

Au moment où la FIAS se prépare à quitter l'Afghanistan, à la fin de l'année, nous incitons le Gouvernement afghan à continuer de dialoguer avec tous les partenaires régionaux et internationaux pour veiller à ce qu'il ne puisse y avoir de vide sécuritaire, que pourraient exploiter les éléments hostiles au Gouvernement.

Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2145 (2014), qui permettra à la MANUA et au Gouvernement afghan de consolider les acquis obtenus récemment dans le pays.

Enfin, le Nigéria espère que, dans un avenir proche, nous verrons un Afghanistan stable, pacifique, prospère et démocratique dans lequel les droits de tous les citoyens seront renforcés et protégés.

M. Bertoux (France) : Je salue la présence parmi nous du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, que je remercie de son exposé et de son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). À travers le Représentant spécial, je veux saluer l'action des membres du personnel international et local de la Mission qui travaillent dans des conditions difficiles et ce, hélas, parfois au sacrifice de leur vie. Je salue également l'Ambassadeur d'Afghanistan, M. Tanin, et je le remercie de son intervention.

Je m'associe par avance à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Union européenne.

L'Afghanistan est entré dans une période marquée par des changements profonds : deux transitions, l'une sécuritaire et l'autre politique, sont en cours. L'année 2014 verra la fin de la présence militaire de la coalition internationale sous la forme que nous

connaissions jusqu'alors. Une nouvelle mission de conseil, de formation et d'assistance prendra le relais de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), conformément aux engagements pris lors du sommet de l'OTAN à Chicago en 2012, pour soutenir les forces de sécurité afghanes dans la durée.

De même, l'Afghanistan s'est engagé depuis plusieurs mois déjà dans la préparation de l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu le 5 avril. Cette élection démontrera une fois de plus l'enracinement de la démocratie dans le pays. La perspective d'un transfert pacifique et légal de l'autorité présidentielle est une chose suffisamment rare pour s'en réjouir. Un nouveau président, le deuxième depuis la chute des Taliban, prendra en main les destinées du pays. Nous nous tiendrons à ses côtés pour le soutenir dans l'accomplissement de sa mission.

Nous venons d'adopter la résolution 2145 (2014). Le mandat de la MANUA a été reconduit pour un an, sans changement majeur, en raison, d'une part, du renouvellement du Gouvernement afghan cette année et, d'autre part, des incertitudes qui pèsent encore sur les contours du futur dispositif sécuritaire. Dans ce contexte, nous estimons crucial que la MANUA, qui demeure le pivot de l'action de la communauté internationale en Afghanistan, puisse agir dans l'année qui vient selon un mandat solide, qui a fait ses preuves depuis 10 ans.

L'action de la communauté internationale en Afghanistan devra s'adapter à l'évolution de la situation sur le terrain. En particulier, le modèle de développement, marqué par la stratégie de contre-insurrection, devra nécessairement être revu. Pour autant, nous ne renoncerons pas aux valeurs pour lesquelles nous nous battons, aux côtés des Afghans, depuis 10 ans. Je pense en particulier à la place et aux droits des femmes dans la société afghane.

Nous avons désormais moins de 12 mois devant nous pour évaluer et déterminer comment la communauté internationale pourra soutenir l'Afghanistan dans le long terme. Le mandat de la MANUA que nous adopterons dans un an devra être différent, recentré sur les priorités de la communauté internationale.

Placée dans une situation plus visible, plus centrale, mais aussi plus complexe, la MANUA devra impérativement voir son rôle politique renforcé. La Mission, et notamment le Représentant spécial, devra apporter ses bons offices pour faciliter la mise en œuvre des processus politiques afghans, en particulier dans les domaines de la réconciliation et du renforcement de l'état de droit, et appuyer les efforts visant à renforcer la coopération régionale. La MANUA devra aussi disposer de compétences accrues en matière de défense et de promotion des droits de l'homme, domaine dans lequel elle apporte une réelle expertise et une réelle plus-value. Elle devra enfin assumer un rôle de coordinateur des fonds, programmes et agences spécialisées des Nations Unies, pour promouvoir un modèle de développement répondant aux défis d'une économie fragilisée par la diminution de l'aide internationale et l'émergence d'une économie illicite qui alimente l'instabilité. À cette fin, il nous semble important d'en simplifier le mandat. Nous restons cependant attachés, dans toute la mesure du possible, au maintien de sa présence sur l'entière étendue du territoire afghan, indispensable à une vision claire et globale de la situation.

Comme d'autres l'ont dit précédemment, nous sommes également préoccupés par la recrudescence du trafic de drogues. L'année 2013 a vu, hélas, un nouveau record de production d'opium. Par ailleurs, l'Afghanistan est devenu le premier producteur mondial de résine de cannabis. On y trouve même désormais des centres de production d'amphétamines.

Nous connaissons les efforts des Afghans sur ce front. Nous savons que le défi à relever suppose l'engagement de tous, en particulier des partenaires régionaux de l'Afghanistan, et nous resterons présents aux côtés des Afghans dans cette tâche. Mais aujourd'hui, nous nous adressons à l'ensemble de la communauté internationale. Comme le Secrétaire général le relève dans son rapport (S/2014/163), le risque de l'émergence d'un « narco-État » existe et il est sérieux. Nous devons envisager aujourd'hui les actions qui permettront demain de faire rempart aux effets des narcotrafics que sont la corruption ou la violence.

Nous le savons, l'expérience l'a montré, le trafic de drogues se conjugue très souvent avec une insurrection et la contestation du pouvoir central. Nous devons tout faire pour éviter le pire : laisser l'Afghanistan livré à lui-même, avec une insurrection certes affaiblie mais pas totalement réduite; avec des forces de sécurité afghanes qui ont prouvé leur robustesse et leur efficacité, mais que le retrait de la communauté internationale inquiète; avec un tissu socioéconomique et institutionnel reconstruit mais encore très fragile.

À ce titre, la place qu'occupe ce sujet dans le mandat de la MANUA devra être renforcée. Nous ne

voulons pas faire de la MANUA une agence de lutte contre les narcotiques, bien évidemment. Mais toutes les synergies possibles entre l'action de la MANUA et le bureau de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Afghanistan devront être soutenues. La MANUA devra également appuyer la coopération régionale dans ce domaine, en soutenant le développement des capacités policières, judiciaires et sanitaires de l'État afghan.

L'Afghanistan post-11 septembre 2001 est maintenant un chapitre des livres d'histoire. Mais si nous voulons aider les Afghans à écrire un chapitre réellement différent à l'avenir, il nous faut agir dès maintenant.

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2014/163) et son Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé d'aujourd'hui. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de ses observations de ce matin.

C'est la première fois que le Conseil a l'occasion de faire part directement au Représentant spécial, M. Kubiš, et à son équipe, de la tristesse que nous avons tous ressentie suite à la tragique disparition de quatre collègues de l'ONU le 17 janvier. Cette attaque épouvantable nous a brutalement rappelé les dangers auxquels est exposé le personnel civil international et nous rendons hommage, à cette occasion, aux efforts déployés par M. Kubiš et son équipe en Afghanistan.

Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption aujourd'hui de la résolution 2145 (2014), portant renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La MANUA joue un rôle capital dans la consolidation de la paix en Afghanistan et continuera de le faire en 2014. J'axerai ma déclaration d'aujourd'hui sur quatre grands domaines : la sécurité, les élections, le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et l'engagement futur de l'ONU en Afghanistan.

S'agissant, premièrement, des conditions de sécurité, nous devrions être fiers des résultats obtenus. La détermination et le travail dévoué de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et des Forces nationales de sécurité afghanes ont permis au Gouvernement afghan de jeter les bases d'un pays stable et démocratique. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont relevé de difficiles défis depuis qu'elles ont endossé la pleine responsabilité de la sécurité en Afghanistan en juin 2013, et nous sommes rassurés par les sondages qui font apparaître une plus grande confiance dans leur travail. Il semble que la première promotion entièrement féminine d'élèves-officiers débutera sa formation au mois de juin. Il s'agit là d'une autre avancée importante. Cependant, nous savons que le soutien de l'OTAN et de la communauté internationale restera crucial pour garantir la sécurité à long terme de l'Afghanistan. En signe de son engagement sans faille, le Royaume-Uni versera plus de 100 millions de dollars de contribution par an, et ce, jusqu'en 2017 au moins, pour aider les Forces nationales de sécurité afghanes. Le Royaume-Uni se réjouit en outre d'accueillir le Sommet de l'OTAN dans le courant de l'année, qui donnera à la communauté internationale l'occasion de se pencher sur l'héritage laissé par la FIAS et de définir l'engagement de l'OTAN en Afghanistan après 2014.

Deuxièmement, s'agissant des élections et de la transition politique, l'Afghanistan entre dans la phase finale de la campagne et des préparatifs techniques des élections. Les élections présidentielle et provinciales auront lieu dans moins de quatre semaines. Il s'agit là d'une véritable révolution dans la politique afghane, alors que le pays entame sa décennie de la transformation. Les chiffres les plus récents montrent que plus d'un tiers des personnes ayant pris part au processus d'inscription électorale complémentaire sont des femmes. C'est une bonne nouvelle, qui contribuera en outre au caractère ouvert des élections. Le Royaume-Uni a promis 11 millions de dollars pour renforcer les capacités des femmes élues au sein des conseils provinciaux afin de faire en sorte que leurs voix se fassent entendre dans le processus démocratique. La transparence et l'ouverture sont essentielles pour garantir la crédibilité des élections. À cet égard, nous nous félicitons de la récente décision de l'Union européenne d'envoyer une équipe d'évaluation électorale en Afghanistan. Le Royaume-Uni encourage le Gouvernement afghan à accorder à tous les observateurs électoraux l'accès voulu au processus électoral afin que, le moment venu, ils puissent remettre des rapports détaillés sur le processus.

Troisièmement, je voudrais aborder la question des prochaines étapes relatives au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Le Cadre, adopté en 2012, demeure la feuille de route pour les efforts de développement de la communauté internationale en Afghanistan. Il est indispensable de réaliser des progrès dans les domaines prioritaires tels que le rôle des femmes pour garantir le développement à long terme et continuer à recevoir les financements des donateurs. Nous invitons la MANUA à faciliter le suivi, la coordination et la présentation de

rapports sur les progrès accomplis au cours des prochains mois, comme stipulé dans la résolution que nous venons d'adopter aujourd'hui (résolution 2145 (2014)). Le Royaume-Uni se réjouit à la perspective de coprésider avec le Gouvernement afghan la conférence sur le développement qui se tiendra plus tard cette année, et qui sera l'occasion pour la communauté internationale d'évaluer les progrès enregistrés par rapport au Cadre et de définir nos ambitions pour l'avenir.

Enfin, le Royaume-Uni est résolument en faveur d'une présence forte du système des Nations Unies en Afghanistan. L'ONU aura un rôle fondamental à jouer l'année prochaine, aux côtés du Gouvernement afghan, en vue de conserver les gains engrangés par la communauté internationale au cours de la dernière décennie. Nous souhaitons que l'ONU ait les ressources nécessaires pour assurer une présence dans tout le pays et s'acquitter des responsabilités qui lui incombent au titre du mandat qui a été adopté aujourd'hui. Mais nous exhortons l'ONU et les institutions du système à collaborer de manière plus étroite, à mettre en commun leurs ressources et à coopérer avec l'OTAN et les autres organisations concernées afin de détecter les possibilités qui s'ouvriront et de relever les défis qui se présenteront après 2014.

L'un des principaux problèmes pour l'Afghanistan, et de fait pour le travail de l'ONU, est la question des droits de l'homme, et en particulier les droits des femmes et des filles. Les femmes et les filles en Afghanistan continuent de rencontrer d'énormes difficultés, et les avancées enregistrées sont fragiles. Nous encourageons l'ONU à continuer de travailler en lien étroit avec le Gouvernement afghan, les partenaires internationaux et la société civile pour améliorer la situation des femmes et des filles.

Les Afghans sont en train de prendre en charge leur sécurité et leur démocratie. L'Afghanistan évolue rapidement, possède une économie en pleine croissance, jouit d'une population jeune et connaît une révolution dans son ouverture au monde extérieur grâce aux médias sociaux. En dépit des nombreux défis, 2014 s'annonce donc malgré tout comme une année pleine de perspectives pour l'Afghanistan. Nous nous engageons à continuer d'accompagner le Gouvernement afghan dans ses efforts pour bâtir un avenir plus pacifique, plus démocratique et plus prospère pour tous les Afghans.

M. Errázuriz (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous saluons la présence du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Ján Kubiš, et le remercions de son exposé. De même, nous remercions l'Ambassadeur Zahir Tanin de sa présence parmi nous et de sa déclaration.

Le Chili se félicite de la tenue de l'élection présidentielle ainsi que des élections aux conseils provinciaux, le 5 avril prochain. Les préparatifs sont en bonne voie, avec l'établissement d'un cadre électoral solide, d'une liste définitive des candidats à l'élection présidentielle et d'une Commission indépendante du contentieux électorales opérationnelle.

Il convient de souligner les efforts visant à promouvoir et à renforcer la participation des femmes, que ce soit comme électrices, candidates ou observatrices. Leur présence sera l'un des indicateurs du caractère représentatif du processus. Une transition politique légitime est fondamentale pour la stabilité de l'Afghanistan. À cet égard, le processus doit être crédible, transparent, ouvert à tous et totalement conforme au cadre légal et constitutionnel du pays.

Il importe que la résolution 1325 (2000) continue d'être mise en œuvre à tous les niveaux, afin de garantir la participation des femmes aux processus de prise de décisions et de répondre à leurs besoins. L'intégration des femmes dans les forces de police et de sécurité est un élément important et devra demeurer une priorité pour les nouvelles autorités.

Le Chili réaffirme la nécessité de renforcer la protection des civils et condamne l'usage de la force contre les civils non armés, notamment les femmes et les enfants, que ce soit par des forces progouvernementales ou par des éléments antigouvernementaux. La responsabilité de garantir la protection des civils incombe au premier chef aux autorités.

En outre, les progrès dans le domaine des droits de l'homme constituent un facteur déterminant pour la stabilité du pays, qui demeure fragile. Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que les autorités prennent toutes les mesures nécessaires pour aider la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan à s'acquitter de son rôle déterminant.

L'insécurité alimentaire, la situation des personnes déplacées et la vulnérabilité constante face aux catastrophes naturelles, conjuguées à un conflit qui dure depuis des décennies, sont autant de problèmes humanitaires qui doivent être résolus de manière coordonnée par la communauté internationale et les

nouvelles autorités. Or, cela ne pourra se faire que si un accès illimité, rapide et sans entrave est garanti au personnel humanitaire.

Dans ce contexte, il convient que l'ONU conserve une présence sur le terrain par l'intermédiaire de la MANUA, à l'image de ce que fait l'équipe de pays dans le domaine du développement. Les initiatives telles que celle de l'Organisation mondiale de la Santé à l'appui des efforts des autorités locales pour lutter contre la poliomyélite doivent se poursuivre. Il faut en outre créer les conditions qui permettront de passer des secours d'urgence au développement. La communauté internationale se doit d'accompagner les efforts en ce sens.

Nous regrettons que le terrorisme, sous ses diverses formes et manifestations, continue de s'intensifier dans certaines régions. Le nombre d'attentats et de victimes a continué de croître, et atteint son niveau le plus élevé depuis 2011. Nous condamnons l'attentat perpétré le 17 janvier contre un restaurant à Kaboul, qui a coûté la vie à quatre fonctionnaires des Nations Unies et à 17 civils afghans, et adressons nos condoléances aux familles des victimes.

Compte tenu du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité prévu fin 2014, le Chili estime qu'il est nécessaire de continuer à renforcer les capacités des forces de sécurité afghanes pour faire face aux menaces et défis qui se profilent. Cela signifie également qu'il faut dissiper l'incertitude qui règne actuellement en Afghanistan. Un exemple concret en la matière est l'approbation par la loya jirga consultative de l'accord bilatéral de sécurité avec les États-Unis. Il importe que l'accord soit signé pour garantir la fourniture et le maintien de l'aide dans le but d'assurer la stabilité requise.

Il est indispensable que le prochain gouvernement jouisse de la stabilité nécessaire pour effectuer une transition ordonnée. Étant donné l'incertitude qui a prévalu en Afghanistan durant la dernière année de la transition, il était indispensable que le mandat de la MANUA soit prolongé de 12 mois, et nous nous félicitons donc de cette prorogation. Il importe également de doter la Mission des ressources dont elle a besoin en priorité pour s'acquitter pleinement de sa tâche.

Je tiens, pour terminer, à exprimer l'appui du Chili aux efforts menés par le peuple afghan pour construire un État démocratique fondé sur l'état de droit et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ce qui est essentiel pour la stabilité et le développement du pays, ainsi que pour la durabilité et le développement de la région dont il fait partie.

Mme Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé sur la situation en Afghanistan, et l'Ambassadeur Tanin pour ses observations.

Comme d'autres orateurs qui m'ont précédée, je voudrais présenter les condoléances de ma délégation à la suite de la disparition tragique de membres de la famille des Nations Unies et de toutes les autres victimes de l'attentat brutal perpétré le 17 janvier à Kaboul. Nous rendons hommage au dévouement de tous les membres du personnel international qui sont confrontés à des problèmes constants de sécurité et qui risquent leur vie pour la population afghane.

La Lituanie est résolue à contribuer à l'édification d'un avenir pacifique et stable pour l'Afghanistan. Depuis 2005, nous dirigeons une équipe de reconstruction de province à Chaghcharan, la capitale la province de Ghor. Notre objectif, inchangé, est d'aider le peuple afghan à mettre sur pied un pays sûr, démocratique, inclusif et autosuffisant.

La Lituanie s'associe à la déclaration que fera tout à l'heure l'observateur de l'Union européenne.

Cette année, l'Afghanistan est à une jonction critique. Avec l'élection présidentielle prévue pour le 5 avril, le pouvoir passera, pour la première fois dans l'histoire du pays, d'un président élu à un autre. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le processus électoral grâce à l'adoption opportune d'un ensemble de lois, au bon fonctionnement des organes électoraux en place, à la déclaration de non-interférence de la part du Gouvernement, au dynamisme de la campagne politique et au renforcement de l'information dans l'ensemble du pays.

Un fait important de cette campagne, ce sont les progrès réalisés concernant la participation des femmes aux prochaines élections; 35 % des nouvelles cartes d'électeurs sont remises à des femmes. De plus, 13 000 femmes ont reçu une formation pour travailler dans les bureaux de vote le jour des élections.

Nous saluons également les femmes candidates au poste de vice-président, ainsi que les 100 femmes candidates aux conseils provinciaux. C'est en protégeant la sécurité des candidates et des électrices que l'on

s'assurera que le résultat des élections reflétera la volonté de tout le pays et que les femmes afghanes pourront user de tout leur potentiel pour bâtir l'avenir du pays. La sécurité pendant la campagne et le jour du scrutin reste un élément capital qui doit être dûment pris en compte.

L'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à des élections contrôlées par les Afghans et qui soient inclusives, transparentes, crédibles et légitimes est d'une importance critique. Nous nous réjouissons de ce que les autorités afghanes encouragent la présence d'observateurs, internationaux notamment, et cette invitation a également été faite aux équipes d'observation de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Les progrès limités réalisés sur la voie de l'instauration d'un processus de paix avec l'opposition armée restent un sujet de préoccupation. Nous soulignons l'importance d'un processus inclusif mené par les Afghans, et nous appelons la MANUA à continuer à faciliter une concertation locale sur la réconciliation. Les initiatives de la MANUA visant à faire baisser les tensions interethniques et intertribales et à tisser des liens entre les responsables gouvernementaux, les dirigeants communautaires, les chefs religieux et la société civile, y compris les femmes, sont positives et doivent se poursuivre.

Les conditions de sécurité dans le pays restent très préoccupantes. Le retrait progressif des contingents internationaux a accru la vulnérabilité des forces gouvernementales afghanes aux attaques des insurgés. Au vu de l'augmentation du nombre des victimes, 2013 à été la deuxième année la plus violente depuis la chute du régime des Taliban. Le fonctionnement en toute sécurité de la MANUA, en particulier de ses bureaux extérieurs, est en rapport direct avec le retrait des forces internationales.

Les affrontements armés et les engins explosifs improvisés sont à l'origine de 75 % des décès. Il est particulièrement inquiétant que le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté de plus d'un tiers par rapport à 2009. Trois-quarts environ des morts sont attribuées aux Taliban. En 2014, les principes de base pour l'amélioration de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan devront être d'atténuer les souffrances des civils et le nombre des victimes civiles, et d'améliorer la protection des droits de l'homme. Ma délégation est favorable au recensement des victimes civiles ventilé par sexe.

Les éléments anti-gouvernementaux qui s'en prennent aux institutions gouvernementales et à la communauté internationale sont totalement inacceptables. Les efforts déployés par les forces afghanes pour contrer ces attaques sont d'une importance capitale. Il continuera d'être indispensable que la communauté internationale continue d'appuyer l'armée et les forces de police afghanes. La Lituanie s'est engagée à aider les Forces nationales de sécurité afghanes au travers d'une nouvelle mission de formation après 2014, une fois le cadre juridique nécessaire mis en place. En tant que pays de la Force internationale d'assistance à la sécurité, nous encourageons nos partenaires afghans à parachever au plus tôt la conclusion avec l'OTAN de l'accord sur le statut des force.

Les progrès réalisés par l'Afghanistan dans le domaine des droits de l'homme restent fragiles. Nous exhortons le Gouvernement afghan à prendre les mesures nécessaires pour appuyer la Commission afghane indépendante des droits de l'homme afin qu'elle puisse s'acquitter de son rôle critique.

La violence contre les femmes en particulier a atteint des niveaux sans précédent en 2013, selon la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. La non-application de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes est très préoccupante, car les auteurs de cette violence restent impunis. Un trop grand nombre de victimes gardent le silence par crainte de représailles. Nous saluons la décision du Président Karzaï de ne pas signer le projet de code de procédure pénale qui limite le droit des femmes à réclamer justice. La MANUA doit continuer à recenser les problèmes et les solutions s'agissant des efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir les droits des femmes et leur participation à la vie politique, économique et sociale du pays.

Les attaques des Taliban et d'autres groupes armés contre les écoles, les enseignants et les élèves continuent sans relâche. Ces violences entravent l'accès à l'éducation et, dans certains cas, ont réduit à néant les progrès déjà réalisés.

Ma délégation juge particulièrement inquiétant le fait que la culture de l'opium en 2013 a augmenté de 36 %. Compte tenu du lien entre le trafic de stupéfiants, les armes, la violence et le terrorisme, nous soulignons l'importance de mesures plus déterminées

et d’initiatives afghanes visant à accélérer les politiques de lutte contre les narcotiques par l’application d’une stratégie nationale de lutte contre la drogue, contre le développement d’une économie illicite et contre la corruption. La MANUA a, en l’occurrence, un rôle important à jouer.

Le renforcement des liens régionaux de l’Afghanistan est essentiel à sa stabilité à long terme. Ma délégation se félicite du rôle actif assumé par l’Afghanistan dans le Processus d’Istanbul et des mesures bilatérales qui ont été prises avec les pays voisins, et notamment de la reconnaissance accrue des intérêts communs avec le Pakistan.

La Lituanie est attachée au développement à long terme de l’Afghanistan par le biais de projets bilatéraux de développement axés sur la bonne gouvernance, le renforcement des capacités et les infrastructures. La MANUA a un rôle vital à jouer en matière de coordination de l’assistance des bailleurs de fonds, notamment la mise en œuvre des engagements mutuels souscrits à la Conférence de Tokyo sur l’Afghanistan en 2012 en vertu du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Enfin, la présence de la MANUA en Afghanistan est perçue par le peuple afghan comme un facteur général de stabilité et le signe d’un engagement à long terme de la communauté internationale. L’ONU doit rester présente dans le pays afin de veiller à maintenir les acquis de plus d’une décennie et de s’assurer que tous les sacrifices consentis n’ont pas été vains. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la MANUA et appelons à son exécution énergique, notamment sur le terrain. Nous avons la responsabilité d’aider les Afghans au cours de cette décennie difficile de transformation.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour son exposé et le Représentant permanent de l’Afghanistan, M. Tanin, pour sa déclaration.

Cette année est une année de transition cruciale pour l’Afghanistan, une année pendant laquelle le pays traversera une transition tridimensionnelle – politique, en matière de sécurité et économique – lui permettant de faire globalement fond sur la stabilité de l’Afghanistan, sa prospérité et la coexistence harmonieuse entre les différentes communautés. Cette transition exigera des efforts inlassables de la part du Gouvernement et du peuple afghans, lesquels ne seraient pas possibles sans l’appui et l’assistance persistants de la communauté internationale.

Les élections présidentielle et aux conseils provinciaux prévues pour le 5 avril constitueront une étape importante dans la transition politique de l’Afghanistan. La Chine salue le bon déroulement des préparatifs de ces prochaines élections importantes et souhaite que leur succès contribue à des transitions sans heurt, dans l’intérêt commun de l’Afghanistan et de la communauté internationale.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent précaires, comme en témoigne l’augmentation considérable des différents types d’incidents de sécurité survenus depuis l’année dernière. Nous sommes préoccupés par le nombre croissant de victimes civiles, et nous sommes favorables au renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité et de police afghanes afin qu’elles puissent s’acquitter efficacement de leurs responsabilités en matière de sécurité et de sûreté.

Les parties concernées doivent tenir pleinement compte de la nécessité de protéger la sécurité et la stabilité de l’Afghanistan, et elles doivent réduire progressivement et de manière responsable les effectifs de leurs forces armées afin de garantir une progression sans heurt du processus de transition dans le secteur de la sécurité en Afghanistan.

La Chine est favorable aux efforts que déploient le Gouvernement afghan et le Haut Conseil pour la paix afin de promouvoir un processus de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans. Nous espérons que la communauté internationale aidera l’Afghanistan à faire avancer le processus de réconciliation selon ses propres termes, et nous nous félicitons que les pays voisins jouent un rôle actif. La Chine salue les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour développer son économie et promouvoir l’emploi. Nous espérons que la communauté internationale honorera ses engagements en matière d’assistance en faisant de l’aide à l’Afghanistan en vue de favoriser la mise en œuvre de sa stratégie nationale de développement une de ses premières priorités, pour lui permettre de réaliser son développement économique et social et d’éliminer progressivement les conditions qui favorisent le terrorisme, la production et le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée.

La paix, la reconstruction et la sécurité à long terme en Afghanistan sont étroitement liées à la paix et à la stabilité régionales. La Chine appuie les efforts que déploie l’Afghanistan pour s’engager plus

activement dans la coopération régionale et renforcer la confiance et les relations de bon voisinage avec les pays de la région sur la base du respect mutuel, de l'égalité et des avantages mutuels. Nous encourageons l'Afghanistan à mieux utiliser les divers mécanismes régionaux, notamment l'Organisation de Shanghai pour la coopération, pour mener une lutte commune contre les nombreuses menaces à la sécurité régionale.

Nous sommes favorables à ce que l'ONU continue de jouer un rôle important dans la coordination de l'assistance internationale en vue de renforcer la paix en Afghanistan. Nous nous félicitons de l'adoption ce matin de la résolution 2145 (2014), qui renouvelle le mandat de la MANUA. La Chine est favorable à ce que la Mission soit dotée des fonds nécessaires pour s'acquitter de son mandat. Nous espérons que la MANUA renforcera sa coopération avec le Gouvernement afghan, s'acquittera des responsabilités que lui a confiées le Conseil dans son mandat, coordonnera efficacement l'assistance internationale et renforcera la confiance de la communauté internationale dans la possibilité de mener un processus de transition et de transformation sans heurt en Afghanistan. La Chine salue les efforts que déploient la communauté internationale et le Gouvernement afghan pour rechercher des moyens d'utiliser la MANUA à meilleur escient après 2014, en fonction de l'évolution de la situation en Afghanistan.

L'Afghanistan est un voisin important de la Chine. Nous attendons avec impatience l'avènement d'un Afghanistan hospitalier, unifié, stable et développé. Nous respectons en toutes circonstances la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de ce pays ainsi que la voie de développement choisie par son peuple en fonction des circonstances auxquelles il est confronté. La Chine participe activement depuis longtemps à la reconstruction de la paix en Afghanistan en fournissant une assistance dans la mesure de ses capacités. En août, pour la première fois, la Chine accueillera la Conférence des Ministres des affaires étrangères du Processus d'Istanbul sur l'Afghanistan. La Chine espère, au moyen de cette réunion, dégager un consensus dans l'action commune que nous menons en appui à la transition à long terme en Afghanistan et à la promotion de la paix et de la stabilité régionales.

La Chine se tient prête à collaborer avec la communauté internationale pour jouer un rôle constructif afin d'aider l'Afghanistan à réaliser rapidement la réconciliation politique et la revitalisation économique et à avancer sur la voie d'une paix et d'un développement durables.

M. Mangaral (Tchad) : Je remercie le Secrétaire général et le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour avoir présenté le rapport détaillé (S/2014/163) sur l'évolution de la situation en Afghanistan depuis 2013. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'ONU pour son exposé.

Le vote du Tchad pour la résolution 2145 (2014) en vue du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est un vote d'encouragement, car nous notons avec satisfaction les avancées enregistrées sur les plans politique, économique et des droits humains avec la mise en place du Processus de Kaboul, les progrès en matière d'intégration, de coopération régionale et de droits humains ainsi que l'amélioration de la coordination et des conditions de l'assistance humanitaire grâce à l'appui de la MANUA.

Nous appelons toutes les forces en présence à s'engager dans une dynamique de conciliation et de réconciliation pour le rétablissement et la consolidation de la paix en Afghanistan. Nous saluons également le processus de dialogue direct incluant toutes les parties prenantes politiques, traditionnelles et religieuses, ainsi que la société civile, pour le rétablissement de la paix en Afghanistan. Nous pensons que les élections attendues pour le mois d'avril prochain devront davantage renforcer la stabilité du pays.

Nous sommes en revanche très préoccupés par l'évolution récente des conditions de sécurité en Afghanistan, avec une augmentation importante du nombre d'incidents en 2013, et surtout l'assassinat de quatre membres du personnel de la MANUA en janvier 2014. À cet égard, le Tchad appelle au respect des droits humains, et particulièrement du droit international humanitaire, qui préserve les populations civiles dans les conflits armés. Une attention particulière doit être accordée à la situation des enfants, des femmes et des populations vulnérables, qui se retrouvent souvent entre deux feux et victimes des mines antipersonnel. Nous sommes très inquiets de l'augmentation du trafic de drogue et autres stupéfiants, qui engendrent des conséquences négatives sur la sécurité mondiale, à l'instar du nord du Mali, où la situation s'est dégradée avec le développement de réseaux et le financement du terrorisme international.

Le Tchad encourage les États voisins de l'Afghanistan à continuer d'œuvrer à la coordination de la lutte transfrontalière contre la drogue et le trafic d'armes. Le Tchad soutient la MANUA et les efforts de la communauté internationale pour les démarches visant à résoudre politiquement la crise, et il adhère à l'appel du Secrétaire général en vue de l'augmentation de l'assistance humanitaire en faveur des personnes vulnérables.

Enfin, nous condamnons les groupes armés qui se livrent au recrutement d'enfants soldats et aux violences contre les femmes. Les auteurs de ces crimes doivent être poursuivis et traduits en justice. Pour terminer, nous félicitons le personnel de l'ONU en Afghanistan, notamment le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, pour tous les efforts qu'il continue de déployer au bénéfice du peuple afghan.

Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Ján Kubiš, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé. Je remercie également le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) des sacrifices qu'il consent dans des circonstances extrêmement dangereuses. Je tiens également à remercier le représentant de l'Afghanistan de sa déclaration détaillée.

La Jordanie est préoccupée par l'instabilité des conditions de sécurité en Afghanistan et l'augmentation du nombre de victimes civiles, en particulier des femmes et des enfants. Nous condamnons fermement toutes les attaques terroristes contre le personnel des divers organismes des Nations Unies présents en Afghanistan et les attaques qui ciblent des civils et les forces de sécurité afghanes. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au peuple et au Gouvernement afghans et aux pays dont des ressortissants sont morts dans ces attaques. La Jordanie appelle les États et l'ensemble de la communauté internationale à continuer de fournir un appui et une assistance au Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme et dans le cadre de ses activités de déminage, sans parler de l'élimination des restes explosifs de guerre. Nous devons honorer nos engagements internationaux et fournir une assistance à l'Afghanistan.

La Jordanie contribue aux efforts internationaux visant à créer des conditions favorables à la sécurité, à la stabilité et au développement de l'Afghanistan ainsi qu'à la reconstruction de l'État sur la base de l'engagement qu'elle a pris de participer activement à la consolidation de la paix et à la fourniture de l'assistance humanitaire. Nous avons le devoir de nous opposer à toutes les velléités de prendre en otage cette grande religion qu'est l'islam, d'en déformer l'image ou d'en travestir la teneur. L'islam appelle à la tolérance et au dialogue, ainsi qu'au respect de la dignité et de la sécurité humaines.

L'Afghanistan est au seuil d'échéances électorales historiques. Nous espérons qu'elles renforceront la capacité des parties prenantes de relever les nombreux défis qui attendent le pays. À cet égard, nous nous félicitons que le déroulement des préparatifs électoraux soit bien engagé, puisque les élections sont prévues le mois prochain, conformément au cadre juridique et constitutionnel afghan.

Nous trouvons positifs l'intense activité déployée au sein de tous les partis politiques du pays; nous trouvons également encourageant le discours politique pacifique que tiennent l'ensemble des candidats. Nous appelons le Représentant spécial à poursuivre ses rencontres avec les parties prenantes afin de garantir l'intégrité, l'ouverture à tous et l'équité du processus électoral.

La Jordanie accueille très favorablement les initiatives de réforme du Gouvernement afghan, en particulier les mesures adoptées dans le domaine des droits de l'homme, et notamment s'agissant de la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Nous affirmons à nouveau que le Gouvernement afghan doit poursuivre ses efforts pour renforcer le respect des droits de l'homme et l'état de droit.

À la fin de l'année, l'Afghanistan sera de nouveau à la croisée des chemins. La communauté internationale devra alors faire comprendre clairement à l'Afghanistan que son gouvernement et son peuple peuvent compter sur l'assistance de la communauté internationale. Nous devons raffermir le rôle de l'ONU et approfondir son partenariat avec l'Afghanistan. Aucun d'entre nous ne pourrait supporter les répercussions d'un retour en arrière ou l'annulation des acquis obtenus à ce jour dans le pays.

Mme DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous souhaitons à nouveau la bienvenue au Conseil de sécurité à M. Ján Kubiš, que nous remercions de son exposé. Nous remercions également l'Ambassadeur Tanin de ses observations d'aujourd'hui.

Pour commencer, je voudrais présenter les condoléances de mon gouvernement aux familles et amis

des fonctionnaires de l'ONU qui, le 17 janvier, ont été tué par un attentat-suicide dans un restaurant de Kaboul, lequel a également coûté la vie à trois ressortissants des États-Unis et au représentant local du Fonds monétaire international. Cette tragédie nous rappelle à la nécessité de saluer et de soutenir les nombreux hommes et femmes qui, à l'ONU et dans d'autres organisations internationales, de la société civile internationale et des forces militaires de la coalition, se dévouent chaque jour à la cause du peuple afghan, en l'assistant dans ses efforts pour construire un Afghanistan plus pacifique, plus démocratique et plus prospère.

Le 5 avril, les citoyens afghans se rendront aux urnes, en une période où s'accroissent les promesses mais où persistent les difficultés. Ce scrutin historique peut ouvrir la voie à la première passation pacifique et démocratique du pouvoir politique d'un chef de l'État à un autre en Afghanistan.

L'un des meilleurs moyens de garantir la crédibilité des élections passe par une surveillance indépendante de ce scrutin. À cette fin, plus de 12 000 observateurs afghans devraient prendre part à la vérification de l'intégrité du processus. La Commission électorale indépendante invite également des observateurs internationaux à venir surveiller les élections. Nous incitons la Commission et les Forces nationales de sécurité afghanes à faire tout leur possible pour veiller à ce que les électeurs, les observateurs et les représentants des partis aient accès à tous les bureaux de vote, y compris à ceux qui sont situés dans des zones reculées ou à haut risque.

Nous appelons en particulier toutes les autorités à s'assurer que les femmes sont à même de participer réellement au scrutin, qu'elles soient électrices, candidates, observatrices ou agents électoraux. Des élections crédibles, transparentes et ouvertes à tous ouvriront la voie au progrès démocratique en Afghanistan. Une passation de pouvoir réussie cette année, dans le sillage d'une élection présidentielle démocratique, permettra de consolider les acquis obtenus ces 12 dernières années et de contribuer considérablement au développement et à la stabilité à venir du pays. Elle amènera également tous les Afghans à comprendre, y compris les Taliban, que l'état de droit est important et que le système constitutionnel de l'Afghanistan a suffisamment de ressources pour surmonter des obstacles de taille.

Pour sa part, le Gouvernement des États-Unis apportera une contribution de près de 100 millions de dollars aux fins de la facilitation des élections d'avril, par le truchement d'une large gamme de programmes, dans le domaine notamment de la surveillance et de l'observation. Je tiens à souligner que mon gouvernement est un fervent défenseur du processus démocratique mais que nous ne sommes favorables ou opposés à aucun candidat particulier. C'est au peuple afghan – et à lui seul – qu'il appartient de choisir ses dirigeants.

Ce matin, les États-Unis ont eu le plaisir de se joindre au reste des membres du Conseil de sécurité pour proroger d'un an la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), avec un mandat pour l'essentiel inchangé. Ce renouvellement permettra à la Mission de relever les défis que présente la période de transition en cours, notamment en appuyant le processus politique et la diplomatie régionale, en coordonnant l'aide humanitaire et autre, en surveillant la situation sur le plan des droits de l'homme, et en aidant au renforcement des institutions et des capacités.

Naturellement, l'appui de la MANUA n'est pas à lui seul une garantie de succès. La communauté internationale tout entière a pris un engagement de long terme envers l'Afghanistan. Mon gouvernement se félicite à cet égard de la participation des pays du cœur de l'Asie, notamment de l'effort qu'ils ont engagé pour poursuivre l'intégration de l'économie afghane dans le cadre du Processus d'Istanbul. L'appui régional sera également indispensable dans le cadre de la transition démocratique de l'Afghanistan et des efforts de réconciliation nationale afghans.

Ne nous faisons pas d'illusion : l'Afghanistan reste la proie de menaces graves à la sécurité, notamment d'attaques fomentées par des éléments extrémistes contre les travailleurs humanitaires et les autres personnels civils, qu'ils soient afghans ou internationaux. Nous déplorons ces attaques, qui n'ont pour seul objectif que la destruction et sont en contradiction manifeste avec le bien-être du peuple afghan. Nous appelons toutes les parties à se rallier à la condamnation de ces crimes, à veiller à ce que leurs auteurs répondent de leurs actes et à tout faire pour les prévenir. Les citoyens afghans méritent de vivre dans la sécurité, et de bénéficier d'un accès intégral et sans entrave à l'assistance humanitaire, notamment aux vivres, à un abri, et aux services de santé et d'urgence.

Au cours des douze années écoulées, l'Afghanistan a été le théâtre de turbulences sans précédent, d'une histoire aux confins de la tragédie, que seule l'espérance a permis d'écarter. Le pays est désormais au seuil

d'une élection historique, face à de considérables défis mais fortifié par l'énergie productive d'une population déterminée à se forger un avenir plus démocratique et plus prospère. L'ONU devrait être fière du rôle qu'elle a joué pour aider le peuple afghan à poser les fondations de cet avenir, et nous nous devons de poursuivre cet effort d'importance vitale avec détermination dans les mois et les années à venir.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions chaleureusement M. Ján Kubiš de son exposé sur la situation en Afghanistan et de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2014/163). Nous remercions également M. Tanin de sa déclaration.

Nous appuyons les efforts déployés par les autorités afghanes pour faire en sorte que le pays continue d'avancer sur la voie de la paix, de la stabilité, du développement et d'une large coopération avec ses voisins dans la région. Nous rendons hommage aux efforts consentis par les Afghans eux-mêmes afin de décider eux-mêmes, contre vents et marées, de leur propre avenir et d'assumer la responsabilité de leur développement et de leur sécurité. Nous espérons qu'en ce tournant crucial de l'histoire du pays, le peuple et la société seront à même de se mobiliser et de s'unir pour atteindre, dans l'intérêt de tous, des objectifs constructifs, dans le respect des droits de l'homme, de l'équité et de l'harmonie.

La situation de l'Afghanistan s'est aggravée et reste au centre de l'attention de la communauté internationale, d'autant que le pays approche de deux échéances majeures : l'élection présidentielle et le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Ce sont en grande partie ces facteurs qui décideront de l'évolution de la situation, non seulement en Afghanistan mais dans la région tout entière.

En ce tournant crucial, nous avons besoin d'une analyse franche et exhaustive des risques et menaces qui font obstacle à la progression de l'Afghanistan. Force est de noter que le rapport dont nous sommes saisis élude nombre des difficultés auxquelles le pays est confronté, telles que les menaces que représentent les Taliban, ou Al-Qaida – qui ne figure pas dans le rapport, comme s'il n'existait pas dans ce pays – ou d'autres groupes terroristes. Leurs agissements violents sont l'un des facteurs de l'augmentation importante du nombre de victimes parmi les civils et dans les rangs des Forces nationales de sécurité afghanes. L'opposition armée s'est renforcée dans diverses régions, en particulier dans des zones auparavant contrôlées par le Gouvernement. La situation dans le sud et dans l'est du pays se détériore, comme le confirment l'attaque contre la base de l'armée afghane dans la province de Kunar mentionnée dans le rapport, les enlèvements de personnes soutenant le Gouvernement par les extrémistes Taliban dans les provinces de Kandahar et Nangarhar, et le nombre accru de victimes civiles dans la province de Helmand. La montée du terrorisme dans le nord et le nord-est, où l'opposition armée compte plus de 10 000 combattants, est particulièrement inquiétante.

Nous ne partageons pas l'avis du rapport concernant le Mouvement islamique d'Ouzbékistan. Ce dernier est loin d'être cantonné aux régions isolées et montagneuses. Il est actif au-delà des frontières de l'Afghanistan, comme le confirme l'assassinat de trois garde-frontières turkmènes près de la frontière entre l'Afghanistan et le Turkménistan. Il y a seulement trois ans, la région nord de l'Afghanistan était calme.

Nous sommes vivement préoccupés par le fait que ces problèmes pourraient se propager à l'Asie centrale après le retrait de la FIAS. Les attaques contre les étrangers, en particulier le personnel des Nations Unies, sont en hausse. L'attentat du 17 janvier à Kaboul, qui s'est soldé par la mort de 20 personnes, dont un membre russe de la Mission, confirme que les Taliban sont convaincus qu'ils peuvent agir en toute impunité. Le dernier incident en date – l'assassinat d'un journaliste dans la capitale le 11 mars – en est un autre exemple.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous sommes inquiets de ce que certains continuent de se convaincre que les choses vont bien, alors que les insurgés font étalage de leur pouvoir perturbateur en cette période préélectorale.

La Fédération de Russie suit de près le processus électoral. Il est très préoccupant que, le 10 mars, un appel ait été lancé sur le site Web des Taliban exhortant les Afghans à ne pas prendre part au processus électoral et indiquant que toute participation sera considérée comme une aide aux forces d'occupation.

On peut donc se poser cette question légitime : dans quelle mesure le transfert accéléré des responsabilités de la force militaire internationale aux forces afghanes, se justifie-t-il? Dans quelle mesure le calendrier artificiel de retrait se justifie-t-il? Et dans quelle mesure la coalition a-t-elle rempli le mandat du Conseil en termes de stabilisation, de sécurité et de préparation efficace des forces de sécurité et des

forces de l'ordre afghanes? Nous estimons qu'il faut que l'OTAN présente un rapport objectif d'évaluation sur toutes ces questions au Conseil de sécurité d'ici à la fin de l'année.

Nous considérons que si Kaboul accepte une présence renouvelée de l'OTAN après 2014, celle-ci devra se fonder sur un cadre juridique international prenant la forme d'une résolution du Conseil de sécurité. Une fois que les tâches de stabilisation auront été menées à terme, les contingents militaires étrangers ne seront plus nécessaires en Afghanistan. Il convient aussi de veiller tout particulièrement à ce que les civils et le personnel militaire afghans ne soient pas involontairement victimes des frappes aériennes menées par la FIAS. La toute dernière erreur de ce genre dans la province de Logar a fait cinq morts et huit blessés.

Il est indéniable que la production d'opium, qui a augmenté de 150 %, alimente l'activité terroriste. Le nombre de toxicomanes est désormais de un million, dont 300 000 enfants. La lutte contre la production illicite de drogue – qui représente une menace pour la paix et la stabilité non seulement de l'Afghanistan mais aussi aux niveaux régional et international – appelle une action collective. On ne saurait prétendre que cela n'est pas un problème ni se contenter de dire que la FIAS n'a pas de mandat spécifique à cet égard.

En matière de lutte contre le trafic de drogue, les domaines de coopération doivent être définis entre l'OTAN et l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC). L'OTSC possède une grande expérience en la matière, et l'action contre ce fléau serait plus efficace si elle était menée en coopération avec l'OTAN. Une réduction même modeste du trafic de drogue représenterait une avancée majeure pour la communauté internationale.

La Russie appuie pleinement l'action menée par le Gouvernement afghan en faveur de la réconciliation nationale. Ces efforts doivent être dirigés par le Gouvernement de Kaboul et fondés sur trois principes, à savoir que les insurgés doivent déposer les armes, reconnaître la Constitution afghane et couper tout lien avec Al-Qaida et d'autres organisations terroristes.

À l'évidence, avec le retrait des forces étrangères d'Afghanistan et la montée en puissance des Forces nationales de sécurité afghanes, la détermination de l'opposition armée va faiblir. Le cas du Bureau ouvert au Qatar par les Taliban qui a été temporairement fermé en atteste. Compte tenu de cela, les sanctions imposées par le Conseil aux Taliban pourraient être allégées à certaines conditions.

La Fédération du Russie estime qu'il importe de resserrer la coopération régionale pour appuyer le développement de l'Afghanistan en tant qu'État pacifique et économiquement développé. La meilleure plateforme pour ce faire est l'Organisation de Shanghai pour la coopération, où sont représentés quasiment tous les pays de la région, y compris l'Afghanistan.

En revanche, nous ne pensons pas que l'évaluation très élogieuse du Processus d'Istanbul soit justifiée. Sa valeur ajoutée n'a pas encore été démontrée et la participation aux réunions de ses groupes de travail est faible. En outre, il y a un manque d'intérêt de la part de certains États participants. De notre point de vue, ce processus n'est rien de plus qu'un espace de dialogue international servant à générer des idées nouvelles.

Il n'y aura de résultats solides en matière de stabilisation en Afghanistan que par des efforts collectifs impliquant tous les acteurs, de manière coordonnée afin d'être le plus efficaces possibles. À cet égard, l'apport de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sera essentiel. Son rôle ne va faire que se renforcer à mesure que les forces militaires étrangères se retirent, comme le confirme la résolution 2145 (2014) adoptée aujourd'hui.

La Russie est prête à continuer de développer la coopération régionale, dans l'intérêt de l'Afghanistan, dans tous les domaines qui peuvent profiter réellement au pays. Nous sommes ouverts à l'établissement de partenariats avec tous les États intéressés afin de mettre en œuvre des projets utiles pour l'Afghanistan.

La Fédération de Russie continue de fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan. Nous espérons que des efforts régionaux coordonnés aux fins de la mise en œuvre des engagements pris par la communauté internationale contribueront au développement durable du pays et au bien-être de ses citoyens, et permettront de reconstruire un Afghanistan pacifique, débarrassé du terrorisme et de la criminalité liée au trafic de drogue.

En conclusion, je voudrais féliciter nos collègues afghans à l'occasion de la célébration des fêtes de Novruz et leur souhaiter une bonne année.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Luxembourg.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, pour son exposé et son action à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Zahir Tanin, pour son intervention.

Je m'associe à la déclaration qui sera faite au cours de ce débat par l'Union européenne.

D'emblée, je voudrais exprimer mes condoléances et ma sympathie aux proches des victimes de l'attentat du 17 janvier dernier à Kaboul. Je veux également dédier une pensée particulière aux quatre membres de la MANUA qui ont perdu la vie lors de cette attaque lâche et absurde. Ils méritent plus que notre reconnaissance, plus que notre gratitude. Ils méritent notre admiration pour avoir servi la cause de la paix et celle des Nations Unies.

L'hommage que je leur rends aujourd'hui s'adresse également à tout le personnel de la MANUA qui effectue un travail remarquable en notre nom, au service de notre Organisation et des but et principes inscrits dans sa Charte.

La violence, l'insécurité, l'incertitude du lendemain, le peuple afghan y est confronté quotidiennement. Le rapport de la MANUA du 8 février dernier sur le coût humain du conflit pour les civils est un baromètre édifiant des peines endurées par la population. À lire les chiffres des victimes, et la proportion croissante de femmes et d'enfants parmi elles, on réalise que parmi les défis majeurs encore à relever, il y a celui de la sécurité, en particulier la sécurité des civils, à commencer par la sécurité des électeurs et des candidats aux élections présidentielle et provinciales du 5 avril prochain.

Car un scrutin n'a de sens que si tous les électeurs sont en mesure de se rendre librement aux urnes, et les candidats de mener campagne, sans risquer leur vie ni faire l'objet de menaces. Nous appelons donc à n'épargner aucun effort pour mettre en place un cadre de sécurité adéquat. Nous redisons l'importance que nous attachons à ce que ce cadre vaille pour tous, y compris et spécifiquement pour les femmes. Le Luxembourg considère, en effet, que le degré de participation des femmes constituera l'un des étalons essentiels à l'aune duquel on pourra juger de la réussite du scrutin et de la crédibilité de ses résultats. La Commission électorale indépendante ainsi que la Commission du contentieux électoral auront aussi un rôle central afin de garantir que ces élections soient pacifiques, transparentes, crédibles, inclusives et équitables.

Si le chemin qui mène aux élections du 5 avril reste encore parsemé d'embûches, le fait même que ces élections aient lieu constitue un formidable succès. Mais, pour importantes qu'elles soient, les élections ne sont qu'une étape, elles ne sont pas un aboutissement. La pacification et la stabilisation du pays dépendront également des progrès que les nouveaux dirigeants parviendront à réaliser dans plusieurs domaines clefs. Nous en distinguons au moins trois.

En premier lieu, le respect des droits de l'homme. Nulle société ne peut se reconstruire en tolérant que l'impunité, l'injustice et la loi du plus fort prennent racine. Voilà pourquoi il importe que les autorités afghanes permettent à la Commission afghane indépendante des droits de l'homme de jouer effectivement son rôle d'institution libre et indépendante. Voilà pourquoi, conformément aux engagements pris dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, les droits des femmes doivent être vraiment et pleinement reconnus, et la loi contre la violence faite aux femmes vraiment et pleinement mise en œuvre.

Voilà pourquoi aussi, à l'instar du Représentant spécial, nous encourageons les autorités afghanes à redoubler d'efforts en vue de la mise en œuvre du plan d'action contre le recrutement et l'exploitation d'enfants dans les Forces nationales de sécurité afghanes qu'elles ont signé le 30 janvier 2011 avec les Nations Unies. Nous estimons, de plus, souhaitable que la section du rapport du Secrétaire général consacrée au sort des enfants en période de conflit armé contienne des informations sur l'ensemble des violations et sévices commis à l'égard des enfants en Afghanistan ainsi que sur l'état de mise en œuvre du plan d'action.

Deuxième domaine clef pour la pacification et la stabilisation du pays : la lutte contre la pauvreté. Trop d'Afghans vivent encore sous le seuil de pauvreté. Nous n'avons pas le droit d'ignorer cette situation ni de nous en accommoder. Elle est intolérable sur le plan humain. Elle est néfaste pour la stabilité du pays. Il appartiendra aux nouveaux dirigeants élus de s'interroger sur la manière de procéder à une répartition plus équitable des ressources. Mais il reviendra également à la communauté internationale d'accorder à cet aspect toute l'attention requise, lorsqu'elle élaborera ses programmes d'aide à la population afghane pour l'après-2014.

Je tiens à mentionner dans ce contexte que l'Union européenne et l'Afghanistan ont signé le mois dernier un accord qui marque l'aboutissement de négociations multilatérales en vue de l'adhésion de l'Afghanistan à l'Organisation mondiale du commerce. Cette adhésion devrait à terme contribuer durablement au processus de stabilisation, de réforme économique et de développement durable engagé par les autorités afghanes.

Troisième domaine clef : la levée des incertitudes quant à la présence internationale à compter du 1er janvier 2015, au terme de la période de transition. À de nombreuses reprises, la communauté internationale a réaffirmé sa volonté de rester engagée aux côtés du peuple afghan. En retour, il est crucial de lever toute incertitude quant au cadre des futures missions internationales, notamment les missions d'appui aux Forces nationales de sécurité afghanes.

Pour conclure, je voudrais me féliciter de l'adoption dans le cadre de ce débat de la résolution 2145 (2014) renouvelant le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan jusqu'au 17 mars 2015. Je remercie nos collègues australiens qui ont conduit les négociations de ce texte important. À nos yeux, la MANUA sera appelée à continuer de jouer après 2014 le rôle d'appui important qui a été le sien jusqu'ici. Pour ce faire, il est indispensable que la MANUA puisse disposer de moyens adéquats, aussi en vue de maintenir sa présence sur le terrain, dans les provinces afghanes, au plus près de la population.

Je reprends mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, tout d'abord, je voudrais vous remercier d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, et l'Ambassadeur Tanin de leurs exposés.

Le texte de ma déclaration est en train d'être distribué, mais je vais abréger mon intervention pour gagner du temps.

Pour commencer, je voudrais rendre hommage à l'ancien Premier Vice-Président de l'Afghanistan, Marshal Fahim, qui est décédé le 9 mars. Nous nous souviendrons toujours de sa contribution à la lutte contre les forces du terrorisme et de l'extrémisme et à la stabilisation et la reconstruction de l'Afghanistan. Marshal Fahim était aussi un grand ami de l'Inde qui a personnellement contribué à l'amélioration et au renforcement du partenariat stratégique entre l'Inde et l'Afghanistan. C'est le Vice-Président de l'Inde qui a conduit la délégation indienne à son enterrement.

Je tiens également à rendre hommage aux quatre membres de la famille des Nations Unies qui ont perdu la vie le 17 janvier dans l'horrible attentat perpétré contre un restaurant à Kaboul. Nous condamnons cet acte barbare, perpétré par les Taliban. Le 13 mars, un individu qui s'apprêtait à commettre un attentat-suicide contre le Consulat indien à Kandahar a été tué par les forces de sécurité afghanes à l'extérieur du Consulat. Un grave attentat terroriste a été ainsi déjoué.

L'élection présidentielle, prévue pour le 5 avril 2014, est le prochain événement le plus important dans le contexte de la transition politique de l'Afghanistan. Nous devons œuvrer en faveur d'un processus électoral crédible aux yeux du peuple afghan et qui aboutisse à la sélection d'un Président afghan susceptible d'être accepté par tous les Afghans. Nous constatons que de nombreux rassemblements et réunions électoraux sont organisés à travers l'Afghanistan, et nous nous réjouissons de la confiance affichée par le peuple afghan et de son souhait de participer à des élections libres et équitables.

En ce qui concerne la situation sur le plan de la sécurité, nous constatons avec inquiétude que le rapport du Secrétaire général (S/2014/163) indique que divers groupes, dont Tehrik-e-Taliban, Lashkar-e-Tayyiba et Lashkar-i-Jhangvi, en sus des Taliban afghans, ont intensifié leurs attaques dans les provinces de l'est et du sud. À notre avis, ces actes d'intimidation dans le sud et l'est du pays risquent de compromettre le bon déroulement des élections.

Nous voudrions insister sur le fait que le terrorisme, qui provient de l'extérieur des frontières de l'Afghanistan, représente la principale menace pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan. En effet, le terrorisme encourage les activités terroristes contre des intérêts afghans et contre les amis de l'Afghanistan, comme l'Inde. Il est regrettable que les terroristes continuent de bénéficier de sanctuaires, de refuges et de structures d'appui financier et tactique.

Il faut démystifier l'idée selon laquelle le problème qui se pose en Afghanistan relève de rivalités entre les différents groupes ethniques ou tribus. Le vrai problème est que l'Afghanistan est toujours confronté au terrorisme, qui vise à saper les efforts déployés par l'Afghanistan et ses amis pour reconstruire le tissu socioéconomique du pays. Nous devons nous pencher sur les causes profondes de l'insécurité et de la violence en Afghanistan. Nous sommes déterminés à épauler l'Afghanistan dans sa lutte contre la menace et le défi que représente le terrorisme.

En ce qui concerne le processus de réconciliation, nous estimons qu'il doit continuer à être dirigé, pris en charge et contrôlé par les Afghans, tout en respectant les critères fixés de commun accord. Nous ne cautionnons aucune tentative visant à mettre sur un pied d'égalité le Gouvernement afghan et les Taliban. Nous avons toujours soutenu que le succès de la transition économique en Afghanistan est tout aussi crucial que le succès de la transition sur le plan politique et de la sécurité. Ma délégation estime que la MANUA devrait avoir pour mandat d'appuyer les institutions politiques de l'Afghanistan, en plus de mobiliser les efforts internationaux en faveur de la reconstruction de l'Afghanistan.

Nous estimons que la MANUA devrait également mettre ses atouts au service des opérations humanitaires et des activités de développement, domaines dans lesquels elle a montré sa capacité d'atteindre les zones les plus reculées de l'Afghanistan. La MANUA doit aussi se concentrer sur le renforcement des capacités. À cet égard, nous tenons à assurer le Conseil de la coopération pleine et entière de l'Inde.

Nous prenons note des importantes références que comporte la résolution 2145 (2014) sur la MANUA adoptée aujourd'hui aux grands processus sous-tendant l'effort d'aide à l'Afghanistan consenti par la communauté internationale. Au niveau régional, nous voudrions appeler l'attention du Conseil sur la réunion organisée entre les hauts responsables à New Delhi le 17 janvier, dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, et sur le déplacement du Ministre indien des affaires étrangères à Kandahar le 15 février pour l'inauguration de l'Université afghane des sciences et technologies agricoles au côté du Président Karzaï.

Ces événements récents s'inscrivent dans la politique menée de longue date par l'Inde, qui est déterminée à aider le peuple et le Gouvernement afghans à bâtir un Afghanistan pacifique, pluraliste, démocratique et prospère. L'Inde ne peut s'offrir le luxe d'adopter une stratégie de sortie en Afghanistan, dont la civilisation partage des liens très forts avec l'Inde.

Nous ne partageons pas la négativité et le pessimisme de la vision brossée de l'avenir de l'Afghanistan. L'Afghanistan passe par des processus de transition simultanés sur les plans politique et économique et en matière de sécurité. Les incertitudes associées à ces transitions posent de véritables problèmes. Les progrès accomplis par le peuple et le Gouvernement afghans ces 12 dernières années dans les domaines social, politique et économique nous ont appris qu'avec l'appui soutenu de la communauté internationale, l'Afghanistan peut surmonter ces problèmes avec succès.

Pour terminer, nous tenons à rappeler qu'en ce tournant critique de transition et de transformation, nous voulons exprimer notre plein appui à la transition politique, sociale et économique en cours en Afghanistan. Quelques jours avant le Novruz, nous aimerions adresser nos meilleurs vœux au peuple afghan pour le processus électoral qui s'annonce et l'assurer de l'appui sincère du peuple et du Gouvernement indiens.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport complet (S/2014/163), le Représentant spécial, Ján Kubiš, de son exposé et l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Je tiens également à exprimer les condoléances de l'Italie aux familles des victimes de l'attaque terroriste perpétrée le 17 janvier à Kaboul.

L'Italie s'associe pleinement à la déclaration qui sera prononcée par l'observateur de l'Union européenne, à laquelle je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

L'Italie souhaite dire sa satisfaction face au renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui constitue un pilier de la présence civile internationale en Afghanistan et une contribution fondamentale au développement et à la stabilisation du pays. La contribution de la MANUA a en effet été remarquable par l'accompagnement apporté à l'Afghanistan sur la voie de la croissance, de la protection des droits de l'homme et du renforcement des institutions. Nous

apprécions vivement les généreux efforts déployés par les femmes et les hommes de la MANUA pour porter assistance au peuple afghan, sous la direction digne d'éloges du Secrétaire général et de son Représentant spécial pour l'Afghanistan.

D'ici à la fin de l'année, l'Afghanistan doit être au rendez-vous d'un ensemble d'étapes décisives. L'élection marquera la première fois, dans l'histoire du pays, qu'un chef d'État laisse place à un autre dans un processus démocratique, et l'achèvement de la transition ouvrira la voie au retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité et à la mission de suivi de l'OTAN dénommée « Resolute Support ».

Il est indispensable que le processus électoral se déroule du début à la fin en toute régularité, jusqu'à la proclamation du nouveau chef d'État. L'acceptation du résultat par les partis battus et l'opinion publique dépendra de la mesure dans laquelle le processus électoral est perçu comme légitime, crédible, transparent et sans exclusive – et cela vaudra également, par conséquent, pour une transition politique pacifique et sans heurt. À cet effet, l'ONU doit également consacrer l'appui apporté à continuer d'aider le pays à avancer sur la voie du développement civil et économique.

Le déroulement correct et ordonné de l'élection présidentielle et des élections aux conseils provinciaux aura fort à faire avec le facteur sécuritaire. La responsabilité en incombe aux Forces nationales de sécurité afghanes, qui enregistrent des progrès constants dans l'exécution de la difficile tâche quotidienne que représente le contrôle du territoire. Hélas, les tentatives d'assassinat et autres attaques terroristes rythment la vie quotidienne en Afghanistan – ce qui signifie que nous ne pouvons baisser la garde et que la voie de la stabilisation définitive du pays sera encore longue.

S'agissant de l'achèvement du processus de transition, il est fondamental que l'Afghanistan et les États-Unis signent à court terme l'accord bilatéral de sécurité, le retard accusé influant à l'évidence sur la planification de la présence future de l'OTAN en Afghanistan.

L'Italie demeure convaincue que, jusqu'à la réconciliation effective en Afghanistan, les chances de stabilisation seront nulles et que la stabilisation ne pourra s'inscrire dans la durée sans la contribution des autres protagonistes régionaux. L'Italie réaffirme donc son appui au processus de paix, reconnaissant qu'il est pleinement pris en charge par l'Afghanistan. Nous voulons croire, ce faisant, qu'il n'y aura pas de retour sur les acquis démocratiques, les droits civiques et les droits de la femme, ni de concessions faites au terrorisme.

Il est essentiel de ne pas rabattre de nos ambitions et de ne sacrifier en rien la qualité et la quantité des critères de progrès que les autorités de Kaboul sont censées respecter. Nous attendons donc de nos amis afghans qu'ils honorent la suite à donner au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo et qu'ils obtiennent un certain nombre de résultats mesurables dans des domaines tels que le processus démocratique et électoral, la lutte contre la corruption, la gouvernance administrative et économique et les droits de l'homme. C'est une raison de plus pour laquelle l'Italie se félicite particulièrement de la place importante dévolue à ces aspects dans la résolution 2145 (2014) qui vient d'être adoptée, et en particulier à celui de la protection des droits de l'homme.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : Je souhaite remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Ján Kubiš, de son exposé détaillé. Je remercie également l'Ambassadeur d'Afghanistan, M. Tanin, de sa déclaration.

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple afghans, qui viennent de perdre leur premier Vice-Président, le maréchal Fahim. Sa contribution exceptionnelle à la reconstruction de l'Afghanistan restera dans les mémoires.

Je suis particulièrement heureux de prendre la parole devant le Conseil de sécurité au sujet de la situation en Afghanistan car j'ai personnellement pris part aux efforts déployés par le Japon en vue de contribuer à assurer la stabilité et le développement de ce beau pays, et ce, depuis les années 90, et plus particulièrement depuis la Conférence de Tokyo sur la consolidation de la paix en Afghanistan, tenue en janvier 2002.

Le Japon se félicite de l'adoption aujourd'hui de la résolution 2145 (2014) prorogeant de 12 mois le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). En ces temps d'incertitude, la présence continue de la MANUA est cruciale. Je tiens également à souligner qu'il importe de veiller à ce que la MANUA dispose des ressources suffisantes pour

appuyer efficacement l'Afghanistan sur la voie de la paix et de la stabilité.

L'année 2014 revêt une importance historique pour le peuple afghan puisqu'elle marque les étapes finales du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et que le pays va vivre l'élection de son deuxième Président. Aujourd'hui, j'aimerais aborder les questions suivantes : premièrement, les élections; deuxièmement, les problèmes que le futur gouvernement devra régler; et, enfin, l'engagement du Japon à l'égard de l'Afghanistan.

Concernant, premièrement, les élections, il est de la plus haute importance, pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan, que les prochaines élections, le scrutin présidentiel et l'élection aux conseils provinciaux, confèrent une forte légitimité au nouveau gouvernement grâce à un processus électoral crédible et sans exclusive. Je réaffirme l'importance d'une tenue des élections dans les temps, le 5 avril, conformément à la Constitution afghane. À cet égard, je salue les efforts inlassables faits par le Gouvernement et les organes afghans chargés de la gestion des élections pour que les préparatifs techniques se déroulent comme prévu. Le Japon a versé des contributions financières par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement pour influer de façon positive sur ce processus. J'appelle tous les citoyens afghans remplissant les conditions requises à prendre part à ces élections d'une importance cruciale pour leur propre avenir.

Deuxièmement, je voudrais évoquer ce que nous voudrions voir advenir en Afghanistan, en particulier de la part du gouvernement qui reprendra les rênes du pays au Président Karzaï pour conduire l'Afghanistan à la stabilité à long terme. À cet égard, je salue la participation des candidats à la présidentielle à la réunion extraordinaire du 29 janvier du Conseil commun de coordination et de suivi. Ces candidats participent activement à la vie politique afghane depuis 2001, et je ne doute pas qu'ils comprennent parfaitement l'esprit de partenariat existant entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Cela étant, il nous importait particulièrement de savoir que les candidats ont conscience de la responsabilité qu'ils ont d'honorer les engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

Garantir la stabilité économique est une nécessité urgente pour le Gouvernement afghan. Pour y parvenir, le nouveau gouvernement devra s'atteler immédiatement à une série de réformes législatives et institutionnelles indispensables pour accroître les recettes annuelles, juguler l'économie illicite qui connaît une expansion rapide et développer l'industrie. Nous espérons voir des résultats tangibles avant la réunion ministérielle qui sera co-organisée par l'Afghanistan et le Royaume-Uni.

En outre, sachant que la réconciliation est la seule façon de parvenir à une paix durable en Afghanistan, le futur gouvernement devra continuer d'encourager les Taliban à adhérer au processus de paix. Le Japon appuie le processus de paix et de réconciliation mené par les Afghans. Dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan, les efforts continus des dirigeants du pays et la coopération constructive des pays voisins sont indispensables. Le renforcement du dialogue entre l'Afghanistan et plusieurs de ses voisins, notamment le Pakistan, est prometteur à cet égard.

Concernant la situation de la sécurité, il y a eu en 2013 une forte augmentation du nombre d'attaques par les insurgés et de victimes civiles. Une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité aura inévitablement une incidence négative, non seulement sur les activités socioéconomiques de l'Afghanistan, mais aussi sur la mise en œuvre de notre assistance. La sécurité est par ailleurs cruciale pour inciter l'ensemble des électeurs potentiels, et en particulier les femmes, à participer aux prochaines élections. L'une des responsabilités fondamentales du Gouvernement afghan est de poursuivre le renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes et de mettre en place les mesures de sécurité qui s'imposent, en étroite coopération avec ses partenaires internationaux.

Enfin, je voudrais dire quelques mots sur l'engagement du Japon à l'égard de l'Afghanistan. Depuis janvier 2002, date à laquelle nous avons organisé à Tokyo la Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, nous avons versé plus de 5 milliards de dollars à l'Afghanistan pour l'aider dans ses efforts de développement. La contribution du Japon couvre un large éventail de domaines. Par exemple, nous avons fourni 30 % de la totalité des salaires de la Police nationale afghane, et avons construit ou rénové plus de 820 écoles à travers tout le pays.

Je voudrais terminer en réaffirmant la détermination du Japon à continuer d'accompagner les efforts du Gouvernement et du peuple afghans pour parvenir à la stabilité à long terme.

La Présidente : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie s'associent à la présente déclaration.

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2014/163), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui au Conseil.

Les prochains mois et les prochaines élections seront déterminants pour l'Afghanistan, sachant que le pays a besoin de préserver les progrès réalisés au cours des 12 dernières années. Ceux-ci constituent la base à partir de laquelle le pays pourra prendre le chemin de l'autosuffisance. L'ONU a joué un rôle essentiel dans l'accomplissement de ces progrès, et je tiens à féliciter personnellement la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et le Représentant spécial du Secrétaire général pour leur soutien continu à l'égard du peuple afghan. Le Représentant permanent de l'Afghanistan a également énuméré les défis à relever dans sa déclaration, dont je le remercie au passage.

L'Afghanistan continuera de dépendre de l'aide financière de la communauté internationale pendant un certain temps. Compte tenu de l'achèvement d'ici à la fin de l'année du transfert de l'ensemble des responsabilités aux Afghans et de la réduction de la présence internationale, le rôle de la MANUA va être encore plus essentiel pour garantir la coordination efficace de l'aide des bailleurs de fonds. La MANUA a un rôle capital à jouer pour permettre au Gouvernement afghan et à la communauté internationale d'œuvrer de concert à la réalisation des engagements mutuels pris à la Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan en 2012.

L'on ne saurait surestimer l'importance pour les Afghans de renforcer et de préserver les gains engrangés dans les domaines des droits de l'homme, des droits des femmes et de l'état de droit. Même s'il y a eu de réelles améliorations dans la vie des femmes et des enfants afghans, grâce aux avancées observées dans la santé et l'éducation, il reste encore beaucoup à faire, notamment pour garantir la protection statutaire des droits des femmes, afin de permettre aux Afghanes de jouer un rôle plus important dans leur société. L'Union européenne salue le travail de la MANUA à cet égard, conformément à son mandat, notamment pour ce qui est de promouvoir les droits des femmes et des enfants.

Les prochaines élections constituent la priorité la plus immédiate en Afghanistan. L'Union européenne condamne les récents assassinats de journalistes en Afghanistan. La sûreté et la sécurité des médias représentent un aspect crucial des élections, et même de la démocratie. Les élections seront l'occasion de procéder la première passation démocratique des pouvoirs de l'histoire de l'Afghanistan. L'Union européenne se félicite de l'esprit dans lequel la campagne a été menée jusqu'ici. Bien sûr, l'accent a principalement été mis sur l'élection présidentielle, mais il est utile de rappeler que les élections des conseils provinciaux sont également d'une importance vitale pour ancrer la démocratie à travers tout le pays. L'Union européenne espère que les vainqueurs seront plus représentatifs de la population afghane, et notamment que le nombre de femmes élues sera en augmentation.

Suite à l'invitation lancée par les autorités afghanes à l'Union européenne de venir observer les élections du 5 avril, j'ai le plaisir de confirmer que l'Union européenne a déjà déployé une équipe d'évaluation électorale. Cette équipe de 15 experts internationaux est conduite par Thijs Berman, député européen, et basée à Kaboul.

Les élections sont d'une importance vitale, mais elles constituent également un pas de plus sur le long chemin consistant à établir solidement la démocratie en Afghanistan. L'année prochaine, il y aura des élections législatives, et d'autres élections suivront les années suivantes. Disposer d'institutions et d'infrastructures électorales viables et compétentes est un préalable à la tenue d'élections crédibles, ouvertes, transparentes et légitimes, que ce soit maintenant ou à l'avenir. C'est pourquoi, selon nous, le mandat de la MANUA doit comprendre un engagement clair à continuer de fournir un appui politique et technique aux élections afin de renforcer la prise en main et la conduite du processus électoral par les Afghans, et de faire en sorte que les

élections reflètent fidèlement la volonté du peuple afghan.

Je voudrais conclure en rappelant que la communauté internationale doit demeurer résolument engagée en faveur des progrès en Afghanistan à long terme. Pour notre part, nous continuerons de nous employer vigoureusement à aider les Afghans à réaliser leurs aspirations. Notre objectif demeure l'émergence d'une société pleinement autonome, pacifique, démocratique et prospère, au service de tous les Afghans.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie beaucoup, Madame la Présidente, de nous donner la possibilité de participer au débat du Conseil de sécurité sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Je tiens à vous assurer du soutien de ma délégation dans votre conduire de nos travaux.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2014/163), ainsi que le Représentant spécial de son exposé. Il me semble que le moment est tout à fait approprié pour remercier S. E. M. Zahir Tanin des efforts diplomatiques inlassables qu'il déploie et de la sagesse dont il fait montre dans de nombreux domaines, contribuant ainsi à améliorer l'entente et la stabilité en Afghanistan.

La Slovaquie s'associe à la déclaration que vient de faire l'observateur de l'Union européenne. À titre national, je voudrais brièvement faire quelques commentaires sur plusieurs aspects importants de la situation qui règne actuellement en Afghanistan eu égard aux problèmes suivants.

La sécurité générale demeure la condition préalable la plus importante pour que l'Afghanistan continue de se développer, sur les plans politique, économique et culturel. À cet égard, la République slovaque condamne fermement non seulement l'attaque d'un restaurant à Kaboul, le 17 janvier, qui a coûté la vie à plusieurs personnes, dont quatre membres de la famille des Nations Unies en Afghanistan, mais également l'usage de la force et de la violence sous toutes leurs formes contre qui que ce soit. Une fois de plus, je tiens à exprimer mes condoléances aux familles de toutes les victimes, ainsi que mon appréciation au personnel de la MANUA pour tout le travail accompli.

Je tiens à réaffirmer l'engagement à long terme de la République slovaque à fournir une assistance et une formation aux Forces nationales de sécurité afghanes. Je tiens également à encourager les forces afghanes à poursuivre leur transition, comme l'a dit le Secrétaire général dans son rapport, à un rythme plus soutenu, malgré les attaques ciblées des éléments antigouvernementaux contre les forces afghanes.

La prévention et la gestion des problèmes de sécurité seront cruciales, en particulier avant et pendant les élections nationales de l'Afghanistan le mois prochain. À cet égard, nous soutenons pleinement les appels lancés par Représentant spécial, M. Kubiš, aux autorités afghanes et aux organes électoraux indépendants pour qu'ils veillent à ce que le scrutin soit crédible, à ce que les préoccupations soient exprimées avant les élections et à ce que le niveau de transparence soit aussi élevé que possible.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux autorités afghanes pour les efforts qu'elles déploient pour préparer les prochaines élections, lesquelles devraient comme prévu avoir lieu le 5 avril. Nous espérons que tous les candidats et les travailleurs électoraux pourront exercer leurs fonctions durant la période qui précède les élections sans être menacés par ceux qui cherchent à perturber la ferme volonté des Afghans de vivre en paix dans leur pays et de choisir leur destin et leurs dirigeants politiques. Le droit de tous les Afghans de jouir de la liberté et des droits de l'homme fondamentaux et des privilèges et responsabilités y afférents doit être protégé et défendu.

Nous nous réjouissons de la participation croissante des femmes au processus de transition. La Commission de la condition de la femme, qui a conclu sa cinquante-huitième session il y a quelques jours, a été enrichie par un certain nombre de manifestations parallèles. Parmi elles, je tiens à souligner l'événement organisé le 12 mars par mon collègue, l'Ambassadeur Jarmo Viinanen, de la Finlande.

À cette occasion, nous avons eu l'occasion d'accueillir un groupe de femmes afghanes politiquement actives, dirigé par la Ministre adjointe afghane à la condition de la femme, S. E. Mme Fawzia Habibi. Pour ceux qui doutent des progrès accomplis en Afghanistan, un tel atelier sur la sécurité et le rôle des femmes, avec la participation active de représentantes afghanes à New York, aurait été impensable il y a 13 ans de cela. Permettez-moi également de dire comme j'apprécie le fait que le Ministère afghan de l'intérieur continue de

prendre des mesures pour mieux protéger les femmes officiers de police et le personnel du Ministère et leur donner les moyens de réaliser l'objectif de recruter et de former 10 000 agents de police féminins.

Les progrès mentionnés ont, dans une large mesure, été réalisés grâce à l'aide, aux prestations et aux activités d'information et de communication de la MANUA. Nous notons et apprécions vivement non seulement les activités internes visant à aider les autorités afghanes durant la période de transition, mais également le rayonnement régional de la MANUA, preuve que la Mission accorde l'attention nécessaire à la promotion d'une collaboration fructueuse entre tous les pays de la région face à des menaces qui dépassent leurs capacités individuelles. Cette approche est importante, en particulier dans la lutte contre le terrorisme, le trafic transfrontalier et le commerce illégal. La République slovaque soutient donc le renouvellement du mandat de la MANUA à l'unanimité aujourd'hui.

Je voudrais enfin présenter mes vœux au peuple afghan à l'occasion de la fête de Norouz, le nouvel an.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Sahebzada Ahmed Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement afghans à la suite de la disparition du Vice-Président Mohammad Qasim Fahim. Sa contribution précieuse à la paix, à la prospérité et à la stabilité de l'Afghanistan resteront longtemps dans nos mémoires. Le Pakistan condamne également l'attaque terroriste du 17 janvier à Kaboul, et nous tenons à exprimer toute notre sympathie et toutes nos condoléances.

Nous remercions le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, pour sa direction efficace de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et pour son exposé complet de ce matin. Sa visite au Pakistan le mois dernier a été l'occasion d'un échange de vues franc, ce que nous apprécions sincèrement.

Le Pakistan est convaincu que la MANUA est un facteur de stabilisation en Afghanistan. Son rôle continu reste donc crucial. Nous nous félicitons également de l'adoption de la résolution 2145 (2014) ce matin. Nous remercions l'Ambassadeur Tanin Zahir, Représentant permanent de l'Afghanistan, d'avoir partagé son point de vue avec nous. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2014/163), qui donne un aperçu de l'évolution de la situation dans la région, et nous remercions M. Ban Ki-moon pour son évaluation positive du Pakistan en ce qui concerne les relations bilatérales.

Alors que nous célébrons la fête de Norouz et un nouveau départ, nous sommes entrés à plus d'un titre dans la saison du changement. Dans un peu moins de trois semaines, les Afghans se rendront aux urnes pour exercer leur droit démocratique. La tenue d'élections opportunes, inclusives, transparentes et crédibles est essentielle à la stabilité durable du pays. Nous sommes encouragés par l'évaluation qu'a faite le Secrétaire général du bon déroulement des préparatifs. Nous espérons que les défis à relever seront également abordés.

Pour sa part, le Pakistan n'a pas de favoris. Il coopérera et travaillera avec le choix populaire de nos frères et sœurs afghans. D'autres devraient également exercer cette neutralité. Un consensus régional sur la non-ingérence est donc nécessaire. Permettez-moi également d'assurer l'Afghanistan que le Pakistan reste déterminé à renforcer la sécurité le long de la frontière pendant le processus électoral.

Les élections ne sont que le premier défi cette année. La sécurité et la transformation économique doivent également être gérées avec soin. L'Afghanistan d'après-2014 continuera d'avoir une importance pour la paix et la sécurité internationales et régionales. Il ne doit donc jamais être abandonné. Un processus de paix et de réconciliation inclusif mené et contrôlé par les Afghans est essentiel à une stabilité durable. Il doit être accéléré et poursuivi avec persistance et persévérance. Notre appui à ce processus est inébranlable. Notre travail reste principalement un processus mené par les Afghans que nous pouvons, au mieux, encourager et faciliter.

Le Pakistan estime qu'il ne faut pas laisser les terroristes et les extrémistes influencer les relations, les politiques et les décisions. La sécurisation de la frontière pakistano-afghane grâce à une vigilance constante et à une gestion efficace est donc une nécessité, et le renforcement des contrôles aux frontières une priorité. L'activation de la Commission mixte de gestion des frontières au début du mois de février est une étape positive. Nous espérons que cela facilitera la communication en temps réel et améliorera la sécurité sur le terrain.

La production d'opium en Afghanistan a augmenté et l'impact négatif croissant de la drogue

sur les Afghans eux-mêmes et le lien entre la drogue et le terrorisme sont désormais bien établis. Le rôle de la communauté internationale, par le biais de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de la MANUA, demeure impératif dans la lutte contre cette menace.

Un autre sujet de préoccupation, ce sont les 3 millions de réfugiés afghans qui sont toujours au Pakistan. Les perspectives économiques présentées dans le rapport du Secrétaire général ne sont pas très roses. Sans une amélioration des conditions économiques, un rapatriement et une réintégration durables seront très difficiles. Bien que nous ayons prolongé le permis de séjour des réfugiés jusqu'à la fin de l'année, il faut préparer un plan global de retour.

Le Premier Ministre Nawaz Sharif envisage de procéder à des échanges fréquents de haut niveau et de mettre un accent croissant sur le commerce bilatéral, la coopération économique et la collaboration régionale afin que les pays la région vivent dans la paix et la prospérité. Le sommet trilatéral Turquie-Afghanistan-Pakistan tenu le mois dernier et l'interaction au plus haut niveau entre le Pakistan et l'Afghanistan au cours des huit derniers mois, ont permis de continuer sur cette lancée. La réunion de la Commission économique mixte Afghanistan-Pakistan en février a été une autre étape importante à cet égard. Conjugués aux contacts établis dans les domaines de la sécurité et des renseignements, ces échanges ont créé une véritable dynamique, et nous espérons continuer à bâtir sur cet élan.

Notre relation multidimensionnelle ne se limite pas à des visites officielles. Les contacts personnels sont également en train de se développer. Des étudiants afghans sont inscrits dans des institutions pakistanaises, jetant ainsi les bases d'un avenir meilleur fondé sur la collaboration.

Je termine en citant les paroles prononcées par le Premier Ministre Nawaz Sharaf,à Ankara. Il a déclaré :

> « L'Afghanistan se trouve aujourd'hui à un moment charnière de son histoire. Il est temps que les Afghans se rassemblent, fassent la paix et reconstruisent leur pays. »

Nous les suivons dans cette voie.

La Présidente : Je donne la parole au représentant de la Suède.

M. Grunditz (Suède) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays nordiques – le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et mon pays, la Suède. Nous appuyons pleinement la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne, mais souhaitons ajouter quelques observations.

Nous tenons à notre tour à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2014/163) et le Représentant spécial de son exposé. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration.

Le bon déroulement des prochaines élections marquerait le premier transfert démocratique et pacifique des pouvoirs de l'histoire de l'Afghanistan. L'importance qu'elles revêtent aux fins de la consolidation de la démocratie en Afghanistan ne saurait être surestimée. Nous félicitons le Gouvernement des progrès accomplis dans le cadre des préparatifs des élections et d'avoir créé des conditions favorables à l'organisation d'un débat animé et véritable concernant l'avenir de l'Afghanistan. La tâche consiste maintenant à garantir la tenue d'élections crédibles, ouvertes et transparentes. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit fournir un appui important, comme elle le devra dans le cadre des élections parlementaires de 2015.

L'Afghanistan a accompli des progrès véritables au cours de la décennie écoulée dans des domaines tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Il est impératif que la dynamique de progrès se poursuive afin que l'Afghanistan devienne plus fort et autonome. Les progrès accomplis à ce jour doivent être préservés. La MANUA a un rôle vital à jouer pour faire en sorte que le partenariat établi entre l'Afghanistan et la communauté internationale au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo soit pleinement mis en œuvre.

Seule une solution politique sans exclusive est à même de garantir la stabilité dans le pays. Nous appuyons pleinement la poursuite des bons offices de la MANUA en vue d'appuyer un processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans. Il importera également que l'ONU continue de jouer un rôle politique en Afghanistan et que l'engagement politique et une coordination efficace de l'action des donateurs aillent de pair au-delà de 2014, en particulier compte tenu des efforts qu'il faudra continuer de déployer dans le domaine du développement. Nous soulignons qu'il importe de maintenir une présence locale et régionale sur le terrain et de fournir des fonds suffisants à la Mission.

La MANUA a un rôle important à jouer dans la promotion de l'engagement du Gouvernement et la coordination de l'action des donateurs. Il faut également renforcer la coordination entre les organismes des Nations Unies présents en Afghanistan, afin de promouvoir ainsi le principe onusien d'unité dans l'action. Alors qu'un nombre croissant de donateurs versent leurs contributions par l'intermédiaire des mécanismes de financement de l'ONU, ce rôle devient de plus en plus crucial.

Pour plusieurs des pays nordiques, l'Afghanistan est déjà leur principal partenaire bilatéral en matière de coopération au développement. La raison de cet état des choses est le ferme appui politique et populaire manifesté dans les pays concernés. Nos gouvernements et nos parlements nationaux considèrent les droits de l'homme, en particulier les droits de la femme, comme une question essentielle au moment de définir le niveau d'appui financier et politique à fournir à l'Afghanistan. Il importe que les dirigeants politiques afghans s'engagent fermement à promouvoir les droits de la femme, à lutter contre la corruption et à protéger le bien-être de la population. Des questions telles que la pleine mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la poursuite des efforts visant à garantir aux femmes et aux filles un accès sûr à une éducation de qualité, et les garanties concernant leur participation sur un pied d'égalité à la prise de décisions politiques, resteront cruciales.

La liberté des médias est particulièrement importante à la fois dans le contexte des élections à venir et de l'édification d'une société libre, ouverte et transparente. Des progrès ont été réalisés, mais les médias restent menacés, comme on a pu le vérifier récemment avec le terrible assassinat du journaliste suédois Nils Horner à Kaboul et les actes de violence dont ont récemment été victimes des reporters à Mazar-e-Charif.

La situation humanitaire reste une source de préoccupation, en particulier du fait des problèmes sanitaires et du nombre croissant de personnes déplacées. Tous les efforts doivent être déployés pour garantir l'accès humanitaire. Toute nouvelle attaque contre le personnel humanitaire est inacceptable. Nous nous félicitons des efforts déployés en vue d'améliorer la coordination humanitaire et de créer un fond humanitaire commun. Nous encourageons un nombre croissant de donateurs à verser des contributions par l'intermédiaire des fonds gérés par l'ONU.

En conclusion, les pays nordiques reconnaissent les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour honorer ses engagements. Nous l'encourageons à poursuivre sa tâche exigeante et à continuer d'aller de l'avant dans le cadre des prochaines élections. Les objectifs fixés ne sont pas uniquement des facteurs qui permettent de générer la confiance de la communauté internationale; ils sont capitaux surtout en vue de bâtir un Afghanistan plus démocratique, prospère et stable pour tous ses citoyens.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, et je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2014/163) et à remercier le Représentant spécial, M. Ján Kubiš, de son exposé et de la disponibilité dont il a fait preuve pour remplir d'autres fonctions durant son séjour à New York. Je salue également la présence de l'Ambassadeur Tanin au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Le Gouvernement allemand s'associe à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne dans le cadre du présent débat.

Dans trois semaines, le peuple afghan élira un nouveau Président et les membres des conseils provinciaux. Pour la première fois de l'histoire de l'Afghanistan, les pouvoirs seront transférés pacifiquement à une nouvelle administration. Nous saluons les efforts considérables déployés à ce jour par l'Afghanistan dans les préparatifs de ces élections. Mon gouvernement est certain que des élections libres, régulières et transparentes aboutiront à un résultat légitime, ce qui permettra de renforcer la démocratie en Afghanistan. Nous encourageons le peuple afghan, en particulier les femmes, à exercer pleinement ses droits constitutionnels et à participer activement aux élections.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle crucial dans l'appui aux préparatifs des élections, contribuant ainsi à renforcer les capacités des autorités afghanes. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la MANUA doit continuer de jouer un rôle dans ce domaine, conformément à son mandat, qui vient d'être prolongé par le Conseil.

Cependant, alors que nous sommes tous tournés vers les élections, nous ne devons pas oublier qu'un grand

nombre d'autres problèmes se profilent en Afghanistan. Il est urgent de protéger et de consolider les progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme. La Commission afghane indépendante des droits de l'homme reste un partenaire clef à cet égard. Il est également extrêmement important de garantir la participation sur un pied d'égalité de tous les membres de la société, en particulier les femmes, à la construction du pays et à l'édification de ses institutions.

Les conditions de sécurité restent instables. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont montré une capacité croissante à lutter contre les problèmes de sécurité, même si elles paient un lourd tribut. L'appui constant de la communauté internationale durant la période de transition et au-delà permettrait de renforcer la capacité des Forces nationales de sécurité afghanes à assurer la sécurité de tous les Afghans. Comme elle l'a déjà souligné, l'Allemagne se tient prête à contribuer à cet effort commun. À cette fin, la signature en temps opportun de l'accord bilatéral de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis est une condition nécessaire et ne doit pas être retardée plus longtemps.

En cette période cruciale, l'Afghanistan doit constater une certaine continuité dans l'action des Nations Unies sur le terrain. L'appui aux efforts du Gouvernement afghan pour protéger et promouvoir les droits de l'homme, améliorer la coordination et l'efficacité de l'appui international et mettre en œuvre les engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo exige une Mission des Nations Unies solide, dotée des ressources nécessaires et présente dans tout le pays. Nous nous félicitons donc de la prorogation du mandat de la MANUA pour 12 mois supplémentaires.

Pour terminer, je voudrais dire toute ma gratitude et ma sincère admiration à l'égard du travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe en Afghanistan. Nous pleurons toujours la mort de quatre agents de l'ONU, tués le 17 janvier lors d'une attaque abjecte à Kaboul. Malgré ces circonstances si difficiles, l'ONU réalise toujours un travail remarquable au service du peuple afghan. L'Allemagne continuera d'apporter son soutien à la MANUA pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Eler (Turquie) (*parle en anglais*) : Pour commencer ma déclaration, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé très complet. Je tiens également à présenter mes condoléances au peuple afghan suite à la disparition de Mohammad Qasim Fahim, premier Vice-Président et dirigeant afghan exemplaire, connu pour son goût et son talent pour la conciliation et sa capacité de jeter des ponts.

L'Afghanistan est à la croisée des chemins, alors qu'il connaît des processus de transformation majeurs dans les domaines de la politique, de la sécurité et de l'économie. Les mois qui viennent, notamment après les élections présidentielle et provinciales du 5 avril, auront d'énormes répercussions sur le déroulement de la décennie qui s'ouvre.

La résolution 2145 (2014), sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), arrive à point nommé, alors que le programme de travail afghan est dominé par le changement et l'incertitude. Le mainten du mandat global de la MANUA représente l'assurance concrète que l'ONU continuera d'apporter son assistance au Gouvernement et au peuple afghans. Nous pensons que l'avenir de l'Afghanistan doit faire l'objet d'une stratégie délibérée faisant fond sur une prise en charge locale des processus et qui s'efforce de fondre la variété des différents efforts en un tout chargé de sens. Cette appréhension des choses est pleinement reflétée dans la résolution.

Malgré des améliorations sensibles dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement, des infrastructures et des droits de l'homme, l'Afghanistan aura besoin pendant de nombreuses années encore de l'appui de la communauté internationale.

La sécurité, l'accessibilité et l'inclusivité sont les trois plus graves difficultés que présentent les prochaines élections. Après ce scrutin, des menaces continueront vraisemblablement de peser sur la sécurité, et s'intensifieront peut-être même à court terme. Entre-temps, la bonne gouvernance, la transparence de l'aide et la lutte contre la corruption devront être érigées en priorités, conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, tandis que des accords portant sur les cadres juridiques permettant de définir la nature de l'assistance militaire apportée par la communauté internationale devront être élaborés. Les tâches qui attendent le gouvernement nouvellement élu sont colossales.

À ce stade critique, la communauté internationale doit continuer de s'investir dans des scénarios positifs pour l'avenir du pays. À court terme, cela implique le

bon déroulement des élections d'avril et le maintien du niveau de sécurité actuel. Avant toute chose, il faut battre en brèche toute impression selon laquelle il existerait un déficit de pouvoir susceptible d'être comblé par des groupes terroristes ou des groupes criminels organisés. L'appui international au renforcement des capacités et à la bonne gouvernance doit se poursuivre. De surcroît, nous devons continuer d'aider à trouver des réponses face aux graves problématiques humanitaires.

Nous appuyons pleinement le mandat de la MANUA en qui concerne les droits de l'homme. Le règlement des questions impliquant des violations graves des droits de l'homme, en particulier des violences à l'égard des femmes et des filles, ainsi que la question des victimes civiles, doit être traité à titre prioritaire, à court et à long terme. Une prise en charge locale des questions relatives aux droits de l'homme est indispensable si l'on veut assurer des solutions durables dans ce domaine.

Puisque la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme s'est tenue la semaine dernière, je voudrais adresser tous mes remerciements aux responsables et défenseurs des droits de l'homme afghans qui doivent affronter menaces et défis dans leur travail au quotidien en faveur d'un meilleur respect des droits fondamentaux des femmes et des filles afghanes.

Il existe une prise de conscience accrue des problèmes du pays, de la part des partenaires régionaux de l'Afghanistan, ainsi qu'une prise en charge croissante à cet égard. Le Processus d'Istanbul, qui maintient une stratégie régionale globale par rapport à l'intégration de l'Afghanistan dans la région et à la lutte en bloc contre les problèmes régionaux, traduit bien cet état d'esprit. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion ministérielle, en Chine, du Processus d'Istanbul. Nous continuons également d'appuyer toutes les initiatives trilatérales, quadrilatérales et multilatérales ayant pour but d'améliorer le bien-être du peuple afghan. À cet égard, la dernière rencontre trilatérale organisée entre l'Afghanistan, le Pakistan et la Turquie, les 12 et 13 février à Ankara, a été très utile et fructueuse.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre ferme appui au rôle crucial que l'ONU est encore appelée à jouer pendant la période de transition et au-delà. L'engagement qui est le nôtre face aux exigences de l'ONU vis-à-vis de l'Afghanistan sera garant de ce que les acquis obtenus sur le terrain au fil des 13 dernières années seront bien protégés.

Je tiens en particulier à rendre hommage aux précieux efforts déployés par l'ONU et la MANUA, qu'il convient de soutenir par des moyens et des ressources suffisants.

Je voudrais saisir cette occasion pour présenter mes condoléances les plus sincères aux familles et aux collègues de toutes les victimes de l'attaque terroriste odieuse perpétrée à Kaboul en janvier, qui comptent dans leurs rangs des agents de la MANUA qui ont donné leur vie pour la paix et la stabilité de l'Afghanistan.

La Turquie reste solidaire avec le peuple afghan et continuera d'apporter sa contribution, ainsi qu'elle le fait depuis de nombreuses décennies, afin de faire de l'Afghanistan un pays sûr, sans danger et prospère.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ján Kubiš, de son exposé et de son rapport très détaillé sur l'activité de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que de son analyse de la situation actuelle en Afghanistan. Je remercie également l'Ambassadeur Tanin de sa déclaration riche en informations. J'adresse mes remerciements au Secrétaire général pour son rapport publié sous la cote S/2014/163. Je voudrais brièvement aborder quelques points concernant la situation actuelle en Afghanistan.

Premièrement, l'Afghanistan s'apprête à aborder cette année un moment crucial de son histoire. Les élections prochaines, les questions liées à la sécurité et à la politique dans le contexte de la passation de pouvoir, et la fin de la présence des forces internationales – tous ces aspects atteindront un point critique au cours des mois à venir. Nous espérons que, grâce aux efforts conjugués du Gouvernement afghan et de l'ONU, ce processus aboutira à une amélioration de la viabilité du pays, ainsi qu'au renforcement de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Afghanistan et dans sa région.

Deuxièmement, nous avons tout intérêt, en notre qualité de pays limitrophe de l'Afghanistan, à ce que l'Afghanistan renoue avec la sécurité, la stabilité à long terme et le développement socioéconomique. L'interaction de l'Afghanistan avec ses voisins et partenaires régionaux dans les secteurs du commerce, des échanges économiques et des projets de développement doit être appuyée et renforcée. Ces liens économiques servent à

cimenter la stabilité de l'Afghanistan et de la région. À cet égard, notre coopération bilatérale permanente privilégie notamment les questions de sécurité, les efforts de lutte contre le trafic de stupéfiants, les projets de développement et la coopération économique dans les secteurs infrastructurels que sont les réseaux routiers et ferroviaires, l'énergie, l'extraction minière et les minéraux, et l'agriculture, entre autres.

Troisièmement, en raison du retrait programmé des forces militaires internationales cette année, certaines considérations liées à la sécurité sont à prendre en compte. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, l'Organisation des Nations Unies a recensé 20 093 incidents de sécurité en Afghanistan en 2013, et une augmentation globale de 14 % du nombre de victimes civiles afghanes par rapport à 2012, ce qui constitue une inversion de la tendance observée cette année-là. Un certain nombre de ces incidents ont été provoqués par les opérations militaires des forces internationales présentes en Afghanistan. Les attaques de civils, quels qu'en soient le prétexte et les auteurs, sont à condamner et doivent cesser.

S'agissant, quatrièmement, du retour des réfugiés, nous attendons avec impatience que soient pleinement appliqués les accords conclus en la matière entre le Gouvernement afghan et l'ONU le 31 mars 2013, qui visent l'établissement d'une équipe chargée de rechercher des solutions conjointes et des stratégies intégrées de règlement de la question des réfugiés. Nous exhortons la communauté internationale à renforcer et accélérer ses efforts afin de créer des conditions propices au rapatriement durable des réfugiés ainsi qu'à leur réadaptation et à leur réintégration pleines et entières sur leur territoire national.

S'agissant, cinquièmement, de la lutte contre le trafic de stupéfiants, nous sommes préoccupés par une possible recrudescence de la culture du pavot, en particulier dans les régions du nord et du nord-est de l'Afghanistan. Nous saluons l'initiative prise par le Ministre afghan de la lutte contre les stupéfiants d'organiser les 28 et 29 janvier à Kaboul une conférence visant à l'adoption d'une déclaration sur les relations de bon voisinage, à laquelle ont participé des ministres et des représentants institutionnels chinois, iraniens, pakistanais, tadjiks, turkmènes et ouzbeks concernés par la question des stupéfiants. Nous espérons que grâce à l'appui et à l'engagement ferme des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, on pourra faire reculer sensiblement la menace que représentent la culture et le trafic de drogue, qui sont la principale source de revenus des groupes extrémistes et terroristes.

Sixièmement, nous appuyons la MANUA ainsi que les organismes des Nations Unies dans leur mission d'aide au rétablissement de la paix et de la stabilité et à la reconstruction de l'Afghanistan dans le cadre d'une coopération régionale resserrée sur des questions telles que la sécurité des frontières, l'immigration, le retour des réfugiés et les mesures de lutte contre la drogue. Le rôle de la MANUA doit être renforcé plus avant à la lumière des événements attendus en Afghanistan cette année. Le rôle des Nations Unies en Afghanistan est appelé à s'accroître à l'avenir et à devenir multidimensionnel, voire plus complexe. C'est pourquoi nous regrettons la récente décision de l'Assemblée générale de réduire le budget de la MANUA pour 2013 de 4,9 millions de dollars. Comme nous l'avons dit à M. Kubiš lors d'une récente visite à Téhéran, nous sommes comme toujours prêts à maintenir notre appui la MANUA et à ses activités.

Je voudrais enfin me joindre aux autres orateurs pour féliciter l'Afghanistan et le peuple afghan à l'occasion du Novruz, fête en l'honneur de laquelle l'Assemblée générale a, en 2009, proclamé la Journée internationale du Novruz. Je souhaite à l'Afghanistan une nouvelle année emplie de paix et de prospérité.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Grant (Canada) : Je voudrais exprimer mes remerciements pour cette possibilité qui m'est offerte de m'adresser au Conseil de sécurité.

Cette année, l'Afghanistan franchira un certain nombre de jalons importants : certains feront en sorte que les Afghans assument une plus grande responsabilité dans l'orientation future de leur pays; d'autres répondront aux besoins vitaux de démocratisation, de sécurité et de paix.

Le 5 avril 2014, les citoyens afghans exerceront leur droit d'élire le prochain président du pays et les membres des conseils provinciaux. Cette journée historique marquera la première transition démocratique au niveau du pouvoir présidentiel en Afghanistan. Au cours de la dernière année, l'Afghanistan a mis en place un solide cadre législatif, des institutions nationales et des mécanismes locaux permettant de mener des élections crédibles, constitutionnelles et ouvertes à tous.

Nous saluons les efforts des Forces nationales de sécurité afghanes et du Ministère de l'intérieur qui ont identifié de nombreux défis à relever en matière de sécurité, et s'y sont attaqués afin que tous les Afghans soient en mesure de participer aux élections. Le succès des mesures permettant une plus forte participation des femmes nous tient particulièrement à coeur. Le Canada se félicite du nombre de femmes inscrites au scrutin jusqu'ici, et il exhorte de nouveau tous les citoyens afghans, les fonctionnaires, les organisations de la société civile et la communauté internationale à accroître leurs efforts pour garantir la participation significative des femmes à tous les aspects du processus électoral menant aux élections du 5 avril.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Depuis 2011, avec le soutien de la communauté internationale, le Gouvernement afghan a mis sur pied les Forces nationales de sécurité afghanes qui dirigent aujourd'hui des opérations de sécurité sur tout le territoire du pays. Au 31 décembre 2014, alors que la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité se terminera, ces forces assumeront l'entière responsabilité de la sécurité de l'Afghanistan. Nous devons nous attendre à ce que les capacités croissantes de ces forces soient mises à l'épreuve au cours des prochains mois par des insurgés déterminés. Néanmoins, chaque jour qui passe voit la confiance des Afghans en leurs forces de sécurité augmenter. Ceux qui persistent à refuser de participer au processus politique devront en venir à reconnaître que leur avenir, leur sûreté et leur sécurité, et l'avenir de l'Afghanistan passent par un processus de paix et de réconciliation. Le Canada est fier de la contribution qu'il a apportée – et qu'il continue d'apporter – au renforcement des Forces nationales de sécurité afghanes. Nous exhortons le Gouvernement afghan à signer, sans délai, l'accord de sécurité bilatéral avec les États-Unis et à conclure l'accord sur le statut des forces de l'OTAN déployées en Afghanistan, afin de permettre à la communauté internationale de poursuivre son aide militaire à l'Afghanistan.

Bien que la mission militaire canadienne ait pris fin, le soutien canadien à l'Afghanistan ne s'est pas arrêté pour autant. En effet, le Canada s'est engagé à verser 227 millions de dollars d'aide au développement pour la période de 2014 à 2017, afin de maintenir les gains difficilement acquis pour les femmes et les filles par le soutien à l'amélioration de la santé, de l'éducation, de l'aide humanitaire et des droits de la personne. L'engagement du Canada à assurer un soutien continu aux Forces nationales de sécurité afghanes a été maintenu : 330 millions de dollars leur seront versés entre 2015 et 2017.

Les Afghans sont bien conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la protection des droits de la personne dans leur pays. Nous savons que le Gouvernement afghan a récemment publié son rapport sur la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes. Bien que ce rapport satisfasse à l'un des engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, il montre cependant que la violence faite aux femmes demeure répandue en Afghanistan. Le Canada a fait du renforcement de la protection des droits de la personne et de l'autonomisation des femmes et des filles afghanes la priorité des priorités en matière d'aide au développement pour la période de 2014-2017 et dans ses relations avec l'Afghanistan. Nous exhortons le Gouvernement afghan à appliquer intégralement la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes et à déployer tous les efforts nécessaires pour assurer la participation des femmes à toutes les facettes de la vie afghane, qu'il s'agisse des domaines de la sécurité, de la politique, de l'économie ou de la culture. Le Canada insiste pour que toutes les lois afghanes assurent de solides protections aux femmes et aux filles, comme le garantit la Constitution afghane. Il insiste également pour que l'Afghanistan, conformément à ses engagements internationaux, assure le respect des droits de la personne, et protège en particulier les femmes et les filles contre la violence sexuelle et familiale ainsi que contre les mariages précoces et forcés. Le plein potentiel de l'Afghanistan ne peut se réaliser – et ne sera jamais réalisé – sans la pleine participation de tous ses citoyens.

Les Afghans veulent la fin de la corruption au sein du gouvernement. Les mouvements de la société civile et de la jeunesse sont dynamiques – plus de la moitié de la population a moins de 25 ans. Ces jeunes ont soif de changement, veulent que la corruption prenne fin, ont envie de travailler et de relever les défis de la concurrence économique régionale et mondiale. Le Gouvernement afghan doit faire davantage pour lutter contre la corruption en rendant davantage compte, dans la transparence, à son peuple et aux donateurs internationaux. Le Canada encourage le Gouvernement afghan à respecter les critères fixés par le Fonds monétaire international et à adopter de nouvelles lois visant à s'attaquer à la corruption qui mine la confiance du public à tous les échelons du Gouvernement. Pour que la communauté internationale maintienne au même

niveau son degré d'engagement envers l'Afghanistan, elle doit aussi avoir l'assurance que des résultats concrets sont obtenus dans la lutte contre la corruption au sein du Gouvernement. Des mesures en ce sens contribueront à susciter des investissements dont l'économie afghane a besoin pour maintenir une croissance soutenue. L'adoption d'une loi sur les minérais conforme aux normes internationales enverrait un message clair aux investisseurs du monde entier indiquant que l'Afghanistan est sincèrement prêt à faire des affaires.

En conclusion, le Canada demeure résolu à aider l'Afghanistan à devenir un pays en paix au cœur de l'Asie; un pays prospère car en mesure de tirer parti des vastes possibilités économiques qui lui sont offertes. Dans cet esprit, nous insistons sur le fait que les réseaux de terrorisme déployés à partir des États voisins doivent répondre de leurs actes, tout comme ceux qui les soutiennent. Enfin, une réconciliation qui ne passerait pas par la consécration des droits fondamentaux des femmes, la promotion d'une démocratie constitutionnelle ou la lutte contre la corruption généralisée ne saurait être considérée comme véritable. Bien que le chemin vers la paix soit parsemé de périls et d'embûches, les Afghans se donnent de plus en plus les moyens d'y parvenir.

La Présidente : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 10.